

Analyses et études (octobre 2012)

J'ai repéré un certain nombre d'études et d'analyses qui m'ont semblé utiles pour enrichir l'approche de l'entrepreneuriat des TPE et PME et de la création d'entreprise ; j'en ai extrait les éléments qui me semblaient essentiels et nouveaux, en retravaillant par exemple certains tableaux que j'ai voulu plus explicites ou en complétant l'analyse, et si besoin en formulant quelques commentaires. J'ai voulu aussi citer les chiffres qui servent de cadrage à ces thématiques. André LETOWSKI

Dans ce document :

Création d'entreprise, auto-entrepreneuriat, reprises

- Globalement le nombre de créateurs a peu bougé si l'on compare les années 2009 à 2012 ; toutefois, 2010 a connu une forte hausse du nombre d'auto-entrepreneur (+20%) et 2012 une diminution conséquente du nombre de créateur non auto-entrepreneur
Exploitation André letowski
- Quelques rares données sur les porteurs de projet, les reprises et la situation des créateurs un an après le démarrage : le cas de la Haute-Savoie *Rapport annuel, édition 2012*
« Observatoire de la Création d'Entreprise en Haute-Savoie / CCI de la Haute-Savoie - Agence Economique Départementale »
- Entre le 1^{er} semestre 2012 et celui de 2011, le nombre de reprises de fonds de commerce a augmenté de 4% et le montant moyen de transaction, de 9,6% du fait de reprises de plus de 10 salariés sous forme de SA/SAS *BODACC Altares*
- Au Japon, 82% des PME sont liquidées lorsque le dirigeant part en retraite et seulement 18% reprises, essentiellement dans le cadre familial *Entreprendre et Innover*

TPE, artisanat, PME

- Deux difficultés sont plus présentes chez les femmes chefs d'entreprise que chez les hommes, une rentabilité moins bonne, et plus de peur d'échouer ; mais les craintes se sont atténuées au fil du temps si l'on compare avec celles du démarrage *Baromètre Caisse d'Epargne*
- La pauvreté monétaire chez les non-salariés : alors qu'ils sont 11% de l'ensemble des actifs, ils représentent 25% des travailleurs pauvres *Alptis*
- Les TPE et le numérique : 45% disposent d'un logiciel de gestion dont ils sont très majoritairement satisfaits *EBP/Opinion W*

Défaillances

- Les défaillances du troisième trimestre 2012, comparé à celui de 2011, ont connu une hausse (+3,7%) *Altares*

Accompagnement des créations, des TPE et PME

- Une rare enquête sur le recours au conseil par les dirigeants de TPE/PME *Chambre de l'Ingénierie et du Conseil de France Management /CSA*
- L'action des CCI en matière de création reprise transmission *Chiffres ACFCI*

Conjoncture

- Durcissement du crédit et besoins de financement sont deux constats faits par les dirigeants de PME *KPMG/CGPME*

Financement, aides financières publiques

- 70 % des salariés sortis d'un contrat aidé du secteur marchand en 2010 sont en emploi 6 mois après ; ils sont 39% pour le secteur non marchand. *Dares Analyses*
- Le premier semestre 2012 est en chute pour l'ensemble des types d'investissement, notamment pour le capital transmission et le capital risque *AFIC/Grant Thornton*

Innovation, R&D

- La cession de brevet, un marché en train d'émerger, même si la France semble encore très peu impliquée au plan international *Mines Paris Tech et CERNA*

Secteurs d'activité

- Le marché de la formation continue en 2010 : baisse de la durée des formations, forte chute des formateurs individuels *Dares*

Espaces géographiques

- L'attractivité des territoires : des différences manifestes, où l'attractivité résidentielle est tout aussi importante que celles exercées par les ressources productives *Insee Première*
- 54% des franciliens envisagent de quitter la région Ile -de-France, un désir partagé par toutes les catégories socioprofessionnelles, que l'on soit natifs ou non de la région *PROEMPLOI/CSA*

Formation

- Un tour d'horizon sur l'enseignement de l'entrepreneuriat dans les Grandes Ecoles comble une vraie lacune en ce domaine *Conférence des Grandes Ecoles*

L'emploi, le marché du travail

- Le marché du travail en 2011 : 11,6% de non salariés et 76% de CDI parmi les salariés *INSEE Première*
- Les éléments constitutifs des salaires du secteur privé des entreprises de 10 salariés et plus : le salaire de base représente 85% du salaire, les primes près de 9% et les heures supplémentaires près de 5%. *Dares Analyses*
- En 2011, 3,6 millions de salariés, soit près d'1 salarié sur 6, occupaient un emploi à bas salaire (1 055 euros nets à comparer au SMIC, 1 074 euros). *Dares Analyse*

Rapports et propositions

- Pour une *new deal* entrepreneurial, *Créer des entreprises de croissance*
Rapport de mission à l'intention de Mme Fleur Pellerin, Ministre Déléguée chargée des PME, de l'Innovation et de l'Economie Numérique de Philippe Hayat
- Analyse et propositions de l'APCE à propos de l'évolution du régime de l'auto-entrepreneur *juillet 2012*
- Proposition de mesures en faveur de la création d'entreprise par les jeunes *APCE juillet 2012*
- 13 propositions des CCI de France pour les jeunes, 16^{ème} université des CCI *septembre 2012*
- L'emploi des jeunes, *Conseil Economique, Social et Environnemental*

Propos iconoclastes

- Quelles sont les clés de la réussite de l'Allemagne ? PME familiales, orientées sur le long terme, formation et financement proches des besoins du terrain, innovation et efforts importants de R&D *La fabrique de l'industrie*

Création d'entreprise, auto-entrepreneuriat, reprises

Globalement le nombre de créateurs a peu bougé si l'on compare les années 2009 à 2012 ; toutefois, 2010 a connu une forte hausse du nombre d'auto-entrepreneur (+20%) et 2012 une diminution conséquente du nombre de créateur non auto-entrepreneur

Exploitation André LETOWSKI

Ce sont 234 720 nouveaux immatriculés auto-entrepreneurs depuis le début de l'année 2012, contre 218 210 créateurs non auto-entrepreneurs (56 % d'auto-entrepreneurs contre 53% pour la même période de l'année précédente) ; le nombre global de créateurs entre les 9 premiers mois de 2012 et ceux de 2011 est stable, avec la tendance à la hausse du nombre d'auto-entrepreneurs (+7,6%) et à la baisse des autres créateurs (-6,1%).

Septembre 2012 au regard de septembre 2011 a connu une baisse tant en auto-entrepreneurs (-3,7%) qu'en créateurs non auto-entrepreneur (une forte baisse, -16,3%)

	Janvier/septembre 2012 comparé à janvier/septembre 2011				septembre 2012/septembre 2011			
	Nbre auto-entrepreneurs	Nbre autres créateurs	Total	% AE	Nbre auto-entrepreneurs	Nbre autres créateurs	Total	% AE
2012	234 720	182 747	417 467	56	26 597	17 342	43 939	60,5
2011	218 210	194 620	412 830	53	27 607	20 728	48 335	57
Evol	+7,6	-6,1	+1,1		-3,7	-16,3	-9,1	

Cette baisse en créateurs non auto-entrepreneurs est-elle continue au profit des auto-entrepreneurs si l'on observe ce qu'il en est depuis 2009, année de démarrage de ce nouveau régime ? (chiffres des périodes de janvier à septembre pour chaque année)

Globalement le nombre de créateurs a peu bougé si l'on compare les années 2009 à 2012 ; toutefois, 2010 a connu une forte hausse du nombre d'auto-entrepreneur (+20%) et 2012 une diminution conséquente du nombre de créateur non auto-entrepreneur (-6%)

Données exprimées en indice 100 au regard de 2009:

	2009	2010	2011	2012
Nombre de créateur tout type	100	111,3	97,0	98,2
Nombre de créateur auto-entrepreneur	100	119,7	94,7	101,9
Nombre de créateur non auto-entrepreneur	100	101,5	99,8	93,8

Ces mouvements sont inégaux selon les activités ; la comparaison des seules années 2009 et 2012 (pour les 9 premiers mois de chaque année) montre :

	Auto-entrepreneur (AE)				Autre créateur			Toute création
	Nbre 2012	Evol 2012/2011	Evol 2012/2009	% AE 2012	Nbre 2012	Evol 2012/2011	Evol 2012/2009	Evol 2012/2009
Hausse 2012/2009 tant en auto-entrepreneur qu'autre créateur								
Santé, éducation	23 565	+12,8	+28,9	55	18 958	+2,8	+5,3	+17,2
Transport	2 216	+16,8	+48,0	30	5 204	-2,5	+7,5	+17,1
Hausse pour les AE et baisse pour les autres créateurs								
Construction	35 484	+18,3	+24,7	55	29 407	-8,2	-3,2	+10,3
« Industrie »	12 982	+21,4	+23,3	62	10 696	-14,6	-20,1	+2,4
HCR	6 925	+15,3	+10,5	34	6 005	-4,3	-4,4	+0,2

Baisse des AE 2012/2009 et stabilité ou hausse pour les autres créateurs								
Information, com	14 278	+19,7	-7,7	67	7 059	-2,5	-0,6	-5,4
Immobilier	1 821	-8,4	-6,8	14	11 048	-6,9	+16,8	+12,7
Baisse de tout type de création								
Commerce	46 822	+1,8	-8,7	54	39 178	-8,5	-15,2	-11,7
Services aux particuliers	36 353	+2,9	-7,8	79	9 587	-4,6	-20,7	-10,5
Services aux entreprises	52 902	+1,1	-5,4	61	33 712	-4,3	-4,6	-5,2

Deux activités au grand nombre de création, en direction du marché des particuliers, sont les plus en difficulté en 2011 et 2012 ; ce sont 35% des AE et 27% des autres créateurs :

	Services aux particuliers				Commerce			
	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012
Nombre de créateur tout type	100	114	88	89	100	104	91	88
Nombre de créateur auto-entrepreneur	100	120	89	92	100	110	90	91
Nombre de créateur non auto-entrepreneur	100	91	83	79	100	98	93	85

Quelques rares données sur les porteurs de projet, les reprises et la situation des créateurs un an après le démarrage : le cas de la Haute-Savoie

Rapport annuel, édition 2012 « Observatoire de la Création d'Entreprise en Haute-Savoie / CCI de la Haute-Savoie - Agence Economique Départementale » intégrant les auto-entrepreneurs.

Les chiffres de la création d'entreprise 2011 en Haute-Savoie (toutes activités, et tout type de création, chiffres INSEE) **sont proches de la France métropolitaine** avec 53% d'auto-entrepreneurs (France, 54), 27% de société (30%), 7% d'employeur au démarrage (6%) et une répartition proche des grands secteurs d'activité.

Cette proximité nous laisse penser que nous pouvons nous appuyer, en ce qui concerne les porteurs de projet et les reprises, sur les données issues des observations émanant de la CCI et de la CMA de Haute-Savoie, pour extrapoler des tendances à la France entière ; **c'est qu'il n'existe quasiment pas de travaux d'études au niveau national ou régional pour approcher ces réalités (ou elles sont trop spécifiques à une population donnée).**

Les porteurs de projet (reçus par la CCI ou la CMA de Haute-Savoie) :

Ils sont âgés en moyenne de 36 ans. Ce sont surtout des hommes (63%) ; 52% ont au moins le baccalauréat. 41% sont des demandeurs d'emploi

En termes d'expérience professionnelle, 66% ont au moins un an d'expérience dans le secteur d'activité visé ; 17% ont par ailleurs déjà créé ou repris une entreprise. 37% sont d'anciens ouvriers/employés.

24% s'intéressent au régime de l'auto-entrepreneur mais avec une perte d'intérêt pour ce statut depuis sa mise en place en 2009.

85% envisagent de créer une entreprise, 15% de reprendre.

13% des porteurs de projet de 2011 souhaitent cumuler leur création avec une activité salariée ; parmi eux, 47% le font pour tester leur projet sans prendre trop de risques et 41% pour augmenter leur revenu.

47% envisagent par ailleurs d'exercer leur fonction de dirigeant dans un local professionnel avec une adresse dédiée, 34% à leur domicile et 8% de manière non sédentaire.

34% des créateurs souhaitent embaucher à court terme après leur création.

Les cinq secteurs d'activités les plus demandés sont le commerce (25%), les services aux particuliers (27%), l'hébergement/restauration (15%), la construction (13%) et les services aux entreprises (7%)

Les reprises : 9,6 reprises ont été recensées pour 100 créations d'entreprise

2010 avait connu une hausse de 15% des reprises, alors qu'elles sont en baisse de 16% en 2011. Selon les auteurs de l'étude, « en cause très certainement, une sélection plus sévère de la part des banques concernant les demandes de prêts et le manque de confiance dans l'évolution économique. »

44% des reprises sont le fait de fonds de commerce, 40% d'achat de parts de sociétés et 16% le fait de locations-gérances.

Les reprises par achat de parts de sociétés fléchissent de 2% contre 18% pour les reprises de fonds de commerce et 17% pour les reprises en location-gérance.

Les reprises ont augmenté dans les entreprises comptant 6 à 19 salariés (7%). « Ces deux tailles d'entreprises sont les cibles privilégiées des repreneurs avec un profil de managers, profil en augmentation depuis quelques années »

Les secteurs qui enregistrent le plus de reprises sont : l'hébergement/restauration (30% des reprises), le commerce (26%), l'industrie (12%), les services aux entreprises (9%), la construction (8%) et les services aux particuliers (6%).

Revenons aux créateurs (350 créateurs, dont des auto-entrepreneurs, ont été enquêtés) :

63% des créateurs sont des hommes. L'âge moyen est de 39 ans (supérieur de trois ans à celui des porteurs de projet). 63% ont un niveau supérieur ou égal au baccalauréat (52% pour les porteurs de projet).

70% des créateurs ont une expérience du métier dans lequel ils créent leur entreprise ; 17% ont déjà créé une entreprise avant leur entreprise actuelle.

Un créateur sur deux choisit de créer son entreprise à proximité de son lieu de vie ; 19% des créateurs reconnaissent saisir des opportunités transfrontalières en s'installant à proximité de la frontière.

39% exercent leur activité dans un local dédié, 33% chez leur client et 20% à leur domicile.

70% ont des clients particuliers et 22% des entreprises. 20% ont eu recours à la sous-traitance (notamment les secteurs de la construction et des services aux entreprises).

41% des créateurs possèdent un site Internet et 21% de ces derniers l'utilisent pour vendre en ligne.

85% des créateurs dirigent seul leur entreprise, sans conjoint ni associé ; 82% des entreprises n'ont pas de salarié au démarrage.

53% ont réuni moins de 8 000€ au démarrage (dont 26% moins de 2 000€) et 23% plus de 40 000€ :

	< de 2 000€	De 2 à 4 000	De 4 à 8 000	De 8 à 16 000	De 16 à 40 000	De 40 à 80 000	DE 80 à 160 000	> 160 000
En %	26	12	15	15	9	10	7	6

Les montants moyens de capitaux réunis au démarrage varient selon les activités :

	Construction	Immobilier	Information, com	Services entreprises	Transport	Commerce	Industrie	HCR	Moy
En €	6 428	10 000	12 345	20 469	20 600	39 785	64 556	65 000	28 627

Un an après la création ou la reprise, 83% sont toujours en activité ; 42% affichent un chiffre d'affaires de 30 000€ et plus :

	Aucun	< de 5 000	De 5 à 10 000	De 10 à 30 000	De 30 à 80 000	De 80 à 200 000	>200 000	Total
En %	6	23	8	21	16	16	10	100

Le chiffre d'affaires est en moyenne de 55 550€ et diffère selon les activités :

	Services aux particuliers	Information, com	Services Entreprises	Construction	Commerce	Transport	HCR	Immobilier	Industrie
En €	26 220	43 400	48 316	58 000	67 529	87 500	94 500	100 000	112 812

Les créateurs, ex chef d'entreprise, ont plus de probabilité d'avoir un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 200 000 €.

77% des créateurs disposant de moins de 2 000€ de capitaux initiaux dégagent un chiffre d'affaires inférieur à 10 000 € (17% pour les créateurs ayant une mise de départ de 160 000 € et plus) ; 75% des créateurs ayant disposé de 160 000 € et plus, ont un chiffre d'affaires d'au moins 80 000€.

Quant à l'avenir de leur entreprise, 44% des dirigeants envisagent de maintenir l'équilibre actuel, 42% développer fortement et 8% redresser une situation difficile.

11% des créateurs souhaitent exercer leur activité de chef d'entreprise pour une durée limitée et 20% poursuivent dans le même temps leur activité salariée.

16% des dirigeants envisagent d'embaucher à court terme du personnel.

13% des créateurs sont à la recherche d'un local (situation de développement de l'entreprise) ; parmi ces derniers, 32% souhaitent embaucher et 50% ont un chiffre d'affaires supérieur à 80 000 €.

Les principaux besoins en termes d'accompagnement et d'appui se situent dans la communication (27%), le développement commercial (27%) et le financement de l'entreprise.

Entre le 1^{er} semestre 2012 et celui de 2011, le nombre de reprises de fonds de commerce a augmenté de 4% et le montant moyen de transaction, de 9,6% du fait de reprises de plus de 10 salariés sous forme de SA/SAS

BODACC Altarex « Baromètre : ventes et cessions de fonds de commerce (Bâtiment, commerce, industrie ou services) Annonces publiées au BODACC au 1^{er} semestre 2012

Pour situer les semestres 2011 et 2012, observons aussi les années 2008 à 2010 ; si l'estimation 2012 est vérifiée, **2012 progresse nettement en montant moyen de transaction et au regard de 2009-2011 en nombre de reprise, sans atteindre le niveau de 2008 :**

	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre de reprise*	54 023	43 764	44 147	46 552	48 508
Indice 100 en 2008	100	81	82	86	90
Montant moyen de la transaction	176 002	174 509	176 017	179 033	196 306
Indice 100 en 2008	100	99	100	102	112

*2011 et 2012 ne sont connus que pour le 1^{er} semestre ; les chiffres sont doublés pour situer le nombre de reprenneur

Le nombre de reprises a nettement augmenté en 2012 au regard de 2011, pour la population des PME et des ETI, peu pour celles de TPE, qui toutefois sont 87% des reprises ; même constat pour les montants moyens :

1 ^{er} semestre par taille d'entreprise	Nombre de reprenneur				Montant moyen de la transaction		
	2012	% en 2012	2011	Evol 2012/2011	2012	2011	Evol 2012/2011
Effectif inconnu	2 263	9,3	*	-2,2	207 793	*	-5,9
Pas de salarié	9 399	38,8	*	-2,8	142 562	*	+12,4
De 1 à 9 salariés	9 476	39,1	*	+3,3	193 512	*	+3,1
Sous-total	21 138	87,2	21 160	-0,1			

De 10 à 249 salariés	2 616	10,8	1 780	+47,0	394 441	315 985	+24,8
250 salariés et plus	500	2,1	336	+48,8	531 765	444 602	+19,6
Ensemble	24 254	100,0	23 276	+4,2	196 306	179 033	+9,6

*Le mode de comparaison a changé entre les 2 enquêtes : en 2011, étaient différenciés d'une part effectif inconnu + reprises avec moins de 3 salariés, et d'autre part les 3 à 9 salariés ; les auteurs de l'étude ont toutefois pu communiquer les évolutions sans en donner les bases.

Comparés aux années antérieures, **le nombre de reprises de moins de 10 salariés en 2012, est proche de 2009-2011, et n'atteint pas celui de 2008 (-11%) ; par contre les plus de 10 salariés en nombre, ont nettement progressé depuis 2009, revenant au niveau de 2008 ; en montant, 2012 est un bonne année, meilleure que 2008 (+15% pour les 10 à 249 salariés) et que les année 2009-2011 :**

	Nombre de reprises					Montant moyen de transaction				
	2008	2009	2010	2011	2012	2008	2009	2010	2011	2012
Moins de 10 salariés ou effectif inconnu	47 736	41 519	40 568	42 320	42 276					
Indice 100 en 2008 pour les moins de 10 sal	100	87	85	89	89					
Dont 1 à 9 salariés					18 952					193 512
Dont 3 à 9 salariés	14 926	7 780	7 463	8 262		243 043	231 684	252 462	256 535	Non connu
De 10 à 249 salariés	5 387	3 685	3 012	3 560	5 232	371 164	342 963	334 886	315 985	394 441
250 salariés et plus	900	560	567	672	1 000	479 086	508 582	348 888	444 602	531 765
Indice 100 en 2008 pour les Plus de 10 salariés	100	68	57	67	99					
Ensemble	54 023	43 764	44 147	46 552	48 508	176 002	174 509	176 017	179 033	196 306
Indice 100 Ensemble	100	81	82	86	90	100	99	100	102	112

Le fait que ce sont des entreprise de plus de 10 salariés, est confirmé par la forme juridique des entreprises reprises en 2012, avec une **baisse des entreprise individuelles, une stabilité des SARL (les 2/3 des reprises) et une nette hausse des SA/SAS :**

1 ^{er} semestre par taille d'entreprise	Nombre de repreneur				Montant moyen de la reprise		
	2012	% en 2012	2011	Evol 2012/2011	2012	2011	Evol 2012/2011
Entreprises individuelles	4 006	16,5	4 642	-13,7	104 390	98 943	+5,5
SARL	15 675	64,6	15 455	+0,7	177 136	172 965	+2,4
SA et SAS	3 864	15,9	2 444	+58,1	375 189	315 567	+18,9
Autres formes de société	814	3,4	735	+10,7	412 911	370 362	+11,5
Ensemble	24 252	100,0	23 276	+4,2	196 306	179 033	+9,6

Le déclin des entreprises individuelles repreneurs est constant depuis 2008 ; le montant des transactions a baissé puis repris en 2012 pour rejoindre le niveau de 2008.

En ce qui concerne les SARL, après la baisse de leur nombre en 2009-2010, il y a reprise en 2010-2011 sans atteindre le niveau de 2008 ; le nombre de reprises par SA/SAS a explosé en 2011 et surtout en 2012, mais le montant des transactions a plutôt diminué :

	Nombre de reprises					Montant moyen de transaction				
	2008	2009	2010	2011	2012	2009	2008	2010	2011	2012
Entreprises individuelles	13 510	10 175	9 872	9 284	8 012	106 874	98 033	99 754	98 943	104 390
Indice 100	100	75	73	69	59	100	92	93	93	98
SARL	33 655	27 028	28 079	30 910	31 350	169 308	170 073	171 391	172 965	177 136
Indice 100	100	80	83	92	93	100	100,5	101	102	105
SA/SAS	3 835	3 384	3 844	4 888	7 728	413 275	372 191	327 797	315 567	375 189
Indice 100	100	88	100	127	202	100	90	79	76	91

Il l'est encore de par l'ancienneté du repreneur dans la création/reprise ou comme chef d'entreprise de plus longue date ; **en 2012, les 2/3 des reprises le sont par des repreneurs très récemment installés (le plus souvent à l'occasion de la reprise):**

1 ^{er} semestre par taille d'entreprise	Nombre de repreneur				Montant moyen de la reprise		
	2012	% en 2012	2011	Evol 2012/2011	2012	2011	Evol 2012/2011
Moins de 3 ans	16 093	66,4	16 896	2,6	177 125	173 584	+2,0
De 3 à 5 ans	1 433	5,9	1 325	-1,0	216 465	171 464	+26,2
De 6 à 10 ans	2 018	8,3	1 740	+2,6	230 956	183 000	+26,2
De 11 à 15 ans	1 300	5,4	993	-0,6	227 470	187 465	+21,2
16 ans et plus	3 410	14,1	2 322	+4,2	277 010	216 952	+27,7
Ensemble	24 254	100,0	23 276	+2,4	196 306	179 033	+9,6

Comparé aux années antérieures, en 2012, les reprises par des dirigeants installés depuis plus de 10 ans sont passées de 14 à 19% :

	2008	2009	2010	2011	2012
Moins de 3 ans	73	73	75	73	66
De 3 à 10 ans	13	13	12	13	14
Plus de 10 ans	14	14	13	14	19
Ensemble	100	100	100	100	100

Selon les activités :

1 ^{er} semestre par taille d'entreprise	Nombre de repreneur				Montant moyen de la reprise		
	2012	% en 2012	2011	Evol 2012/2011	2012	2011	Evol 2012/2011
Services	12 622	52	11 876	+6,3	155 294	155 294	0,0
Industrie	2 443	10	2 302	+6,1	221 510	182 166	+21,6
Construction	1 452	6	1 409	+3,1	90 221	94 329	-4,4
Commerce	7 251	30	7 085	+2,3	257 663	231 365	+11,4
Autres activités	486	2	604	-19,5	167 938	169 631	-1,0
Ensemble	24 254	100	23 276	+4,2	196 306	179 033	+9,6

	Nombre de repreneur					Montant moyen de la reprise				
	2008	2009	2010	2011	2012	2008	2009	2010	2011	2012
Services	24 531	20 079	20 934	23 752	25 244	147 646	142 711	144 807	155 294	155 294
Indice 100	100	82	85	97	103	100	97	98	105	105
Industrie	5 858	4 739	4 625	4 604	4 886	191 648	197 163	194 840	182 166	221 510
Indice 100	100	81	79	79	83	100	103	102	95	115
Construction	4 922	3 566	3 362	2 818	2 904	107 507	112 295	102 035	94 329	90 221
Indice 100	100	72	68	57	59	100	104	95	88	84
Commerce	16 308	12 630	13 222	14 170	14 502	236 599	236 773	236 353	231 365	257 663
Indice 100	100	79	82	88	90	100	100	100	98	109
Autres	2 404	2 750	2 004	1 208	972	103 136	110 541	113 289	169 631	167 938
Ensemble	54 023	43 764	44 147	46 552	48 508	176 002	174 509	176 017	179 033	196 306
Indice 100	100	81	82	86	90	100	99	100	102	113

Les activités les plus reprises en 2010 ; une régression de 18% au regard de 2008 :

	2008	2010	Evol 2008/2010
Services dont	25 603	21 927	--14
-Hébergement, restauration	15 798	13 815	-13
*dont restauration	11 732	10 332	-12
*dont débits de boisson	2 738	2 454	-10
-Services aux particuliers	6 893	5 834	-15
*dont coiffure, soins de beauté et corporels	3 155	2 689	-15
-Services aux entreprises	2 414	1 888	-22

*dont services techniques aux entreprises	1 101	852	-23
-Information et communication	498	390	-22
Commerce	16 308	13 222	-19
*dont détail alimentaire	2 355	2 166	-8
*dont commerce et réparation auto	2 188	1 710	-22
*dont commerces de gros	1 856	1 323	-29
*dont soin de la personne et optique	1 752	1 504	-14
* dont commerce habillement	1 743	1 399	-20
*dont magasins multi-rayons	1 553	1 337	-14
Industrie	5 858	4 625	--21
*dont industrie alimentaire (essentiellement des boulangers, Pâtisseries, charcutiers	3 816	3 132	-18
Construction	4 922	3 362	-32
-bâtiment	3 534	2 579	-27
-activités immobilières	1 387	782	-44
-Transports	868	649	-25
-Activités d'assurance et financières	395	337	-15
Ensemble	54 023	44 147	-18

Au Japon, 82% des PME sont liquidées lorsque le dirigeant part en retraite et seulement 18% reprises, essentiellement dans le cadre familial

Entreprendre et Innover, septembre 2012, un N° thématique sur la reprise-transmission, l'article s'intitule « Pérennité et transmission des PME japonaises : les leçons du modèle français »

Source : enquête de Japon Finance Corporation Research Institute de juillet 2009 avec 9 387 répondants (67% de moins de 20 salariés et 33% de plus de 20 salariés) ; 87% des entreprises japonaises ont moins de 9 salariés.

Le Japon se caractérise par des entreprises familiales de longue tradition, privilégiant la succession familiale. Les dirigeants y sont âgés (48% ont plus de 60 ans dont 18% ont plus de 70 ans) avec une moyenne de 57-58 ans.

45% des répondants ont décidé les modalités de transmission, 34% le souhaiteraient mais ne l'ont pas fait et 19% estiment la question prématurée.

Ce sont essentiellement, dans les entreprises où la transmission est décidée, les fils cadet (les 2/3 des repreneurs) qui succèdent à leur père et peu les autres fils ou filles :

	Fils cadet	Autres fils	filles	Mari de la fille	Conjoint	Autre parent	Employé	Tiers	Total
Entreprise de moins de 19 personnes	66,4	11,0	5,4	5,3	0,6	4,4	5,7	1,3	100
Entreprise de plus de 20 personnes	67,2	7,2	3,7	5,1	0,3	9,6	5,9	1,0	100

Une difficulté majeure se pose dans la reprise, la caution personnelle exigée par la banque lors du prêt, ce qui exclut le plus souvent une reprise par un tiers externe. A cela, il faut ajouter les taxes sur la succession.

TPE, artisanat, PME

Deux difficultés sont plus présentes chez les femmes chefs d'entreprise que chez les hommes, une rentabilité moins bonne, et plus la peur d'échouer ; mais les craintes se sont atténuées au fil du temps si l'on compare avec celles du démarrage

Baromètre Caisse d'Épargne des femmes entrepreneures, réalisé avec CSA du 27 août au 4 septembre 2012 par téléphone. L'enquête a été menée parallèlement auprès de 524 femmes chefs d'entreprises et d'un sur-échantillon

de 124 femmes créatrices de moins de 3 ans et 301 hommes chefs d'entreprise (auto-entrepreneurs et exploitants agricoles exclus) ; les données ont été redressées en fonction de la région, du secteur, de l'ancienneté, de la taille salariale de l'entreprise et de la structure juridique de l'entreprise.

Le grand intérêt de cette enquête est d'aborder des questions inhabituelles posées à des femmes chefs d'entreprise sur les difficultés au quotidien, la gestion vie privée/vie professionnelle, la perception des banques. Toutefois, la faiblesse de l'échantillon, au regard du million de femmes chefs d'entreprise concernées et celui relatif aux hommes, conduit à se limiter aux tendances que d'autres travaux (notamment une version renouvelée l'an prochain) pourraient confirmer.

Les femmes (de l'ordre du 1/3 des chefs d'entreprise) créent ou reprennent **davantage en entreprise** individuelle (55% contre 48 pour les hommes). 25% sont sous forme de société ; la moitié y sont salariées. 27% des femmes interrogées vivent seules et 25% travaillent avec leur conjoint.

Leur clientèle est très habituellement celle de particuliers (69% contre 56 pour les hommes). 31% ont repris une activité (hommes, 28), essentiellement par le rachat à des tiers. 57% sont issues de l'enseignement supérieur (49% pour les hommes) ;

Dans l'échantillon, les entreprises créées ou reprises par des femmes, ont en moyenne 10 ans d'ancienneté (dont 27% moins de 3 ans) contre 14 ans pour les hommes (dont 17% moins de 23 ans) ; **leurs chiffre d'affaires sont plus modestes** (80% inférieur à 80 000€ contre 60% pour les hommes), avec un CA moyen de 70 639€ contre 150 468€ pour les hommes. **75% des entreprises n'ont pas de salarié (66% chez les hommes)** et 9% trois salariés et plus (16 chez les hommes) ; en moyenne, les chefs d'entreprise femmes ont 0,7 salarié contre 1,1 pour les hommes. Peu souhaitent embaucher (10% des femmes et 13% des hommes).

Les motivations pour créer ou reprendre sont assez proches de celles des hommes (sauf le rapport à l'argent et à l'indépendance) ; les motivations « positives » sont nettement plus présentes que les motivations « contraintes » :

	Motivations	Femmes	Hommes
Motivations « positives »	Epanouissement professionnel	86	83
	Gout d'entreprendre	80	77
	Indépendance	76	83
	Être plus libre dans le temps ou lieu de travail	63	69
	Vouloir gagner plus d'argent	27	37
Motivations « contraintes »	C'est la norme dans le métier	33	35
	Difficulté de trouver un emploi	21	20
	Volonté d'accompagner un conjoint ou un parent	12	8
	Pas vraiment le choix, obligation de reprise	10	7

Question complémentaire sur les **craintes au moment de la création ou de la reprise** (pour les chefs d'entreprise de moins de 3 ans d'activité) ; là encore, peu de décalages entre les femmes et les hommes ; les craintes au regard des problèmes à affronter dans l'entreprise sont plus fréquentes que les peurs personnelles, les inquiétudes au regard de la famille, et celles de manque de soutien :

	Craintes	Femmes	Hommes
Les peurs au regard de sa personne ou de la famille	Peur d'échouer, de ne pas être à la hauteur	45	42
	Peur de mettre en péril le budget familial	34	36
	Peur de rompre l'équilibre familial	17	21
Les craintes au regard des problèmes à affronter dans l'entreprise	Les problèmes administratifs	39	39
	La concurrence	38	33
	Les difficultés de financement	37	35
	Manque d'expérience dans la gestion	35	38

	Manque d'expérience dans l'activité	24	19
Le soutien	La difficulté à trouver du conseil, de l'information	35	27
	Le manque de soutien des banques	32	33
	Le manque de soutien des proches	8	6
Pas de crainte en particulier		13	15

Les difficultés rencontrées à ce jour par l'ensemble des répondants : sont nettement plus fréquentes les difficultés propres à l'entreprise ; deux difficultés sont plus présentes chez les femmes que chez les hommes, une rentabilité moins bonne, et plus de peur d'échouer.

Noter que nombre de craintes se sont atténuées si l'on compare avec celles du démarrage dont le manque d'expérience, les problèmes administratifs, la peur d'échouer, celle de ne pas trouver les soutiens nécessaires ; par contre les difficultés de marché ont nettement cru et celle de rompre l'équilibre ou le budget familial sont toujours aussi présentes.

	Difficultés	Femmes	Hommes	Femmes au regard du démarrage
au regard des problèmes à affronter dans l'entreprise	Marché/concurrence	55	53	+17
	Rentabilité de l'entreprise	54	46	NC
	Financement	31	26	-6
	Problèmes administratifs	26	31	-13
	Manque d'expérience dans la gestion	11	7	-24
	Manque d'expérience dans l'activité	3	3	-21
Les peurs au regard de sa personne ou de la famille	Les contraintes horaires ou de présence	40	34	NC
	La peur de mettre en péril le budget familial	32	28	+2
	La peur d'échouer, de ne pas être à la hauteur	23	15	-22
	La peur de rompre l'équilibre familial	18	16	+1
Le soutien	Le manque de soutien des banques	28	31	+4
	La difficulté à trouver du conseil, de l'information	19	21	-16
	Le manque de soutien des proches	7	6	+1
Aucune difficulté		11	15	-2

La rémunération tirée de l'entreprise est jugée moins satisfaisante par les femmes (56% la juge insuffisante contre 48 pour les hommes) ; les 2/3 des femmes, qui jugent leur rémunération suffisante, souhaitent toutefois l'augmenter.

Les femmes passent moins de temps au travail dans leur entreprise (en moyenne 50 heures contre 55 pour les hommes) :

	Moins de 39 hres	De 39 à 44 hres	Sous-total	De 45 à 55 hres	Plus de 55 hres	Total
Femmes	17	17	34	37	30	100
Hommes	11	9	20	33	43	100

Les ¾ se disent optimistes pour l'avenir de leur entreprise (92% pour les moins de 3 ans et 68% pour les plus de 3 ans) ; on constate peu de différences avec les hommes. 80% seraient prêtes à créer ou reprendre si c'était à refaire (91% pour les moins de 3 ans et 82% pour les plus de 3 ans)

La majorité des femmes jugent que le fait d'être femme ne rend ni plus facile, ni plus difficile certaines activités, à l'exception de la conciliation vie personnelle-vie professionnelle ; toutefois une petite minorité estime plus difficile la plupart des domaines d'intervention, à l'exception au fait de trouver des clients :

	Ni plus facile, ni plus difficile	Plus difficile	Plus facile
Recruter	81	13	6
Obtenir des financements	71	28	2
Trouver des clients	68	12	19
Traiter avec des fournisseurs	68	20	12
Manager des équipes	66	25	9
Démarrer l'activité	64	33	3
Concilier vie professionnelle et vie personnelle	23	63	14

45% des femmes estiment mieux gérer les relations clients que les hommes (51% pas de différence) et **43% mieux gérer les ressources humaines** (47% aussi bien que les hommes) ; en ce qui concerne la gestion financière, les 2/3 ne voient pas de différence entre femmes et hommes (27% affirment qu'elles gèrent mieux); idem pour 70% en ce qui concerne le développement commercial (seules 14% disent qu'elles gèrent mieux).

83% des femmes ont une seule banque (77% pour les hommes) ; **56% ont choisi une banque coopérative ou mutuelle comme banque principale**, tout comme les hommes. Les créatrices de moins de 3 ans disent avoir eu recours à une banque dans 69% des cas pour un emprunt (*moins de 40% pour l'ensemble des créatrices selon les enquêtes SINE*).

La moitié disent avoir rencontré des problèmes de trésorerie ces 3 dernières années (dont 21% souvent) ; il en est de même pour les hommes.

Si globalement **les femmes disent que le banquier leur fait confiance, mais elles estiment qu'il a une autonomie quelque peu limitée** :

Le banquier	Femmes				Hommes			
	Tout à fait	plutôt	Oui	Non	Tout à fait	plutôt	Oui	Non
Vous fait confiance dans votre projet professionnel	46	32	78	12	43	29	72	18
Vous écoute et vous comprend	31	35	66	26	23	35	68	19
A une bonne autonomie dans ses décisions	29	28	57	29	24	26	50	38

71% ne perçoivent pas que l'accès au financement leur est plus difficile ; 28% estiment le contraire, parce que les banques font plus confiance aux hommes pour réussir dans leur projet, parce que les femmes hésitent plus à faire appel au banquier et que les projets des femmes génèrent moins de bénéfice.

55% des femmes aimeraient des prêts qui leur soient spécifiques (45% non) ; 11% connaissent le FGIF

Au quotidien, les femmes chefs d'entreprise disent avoir été beaucoup aidées par leur conjoint (46% contre 66 pour les hommes), par d'autres membres de leur famille ou des proches (12 contre 11), et 6% par d'autres personnes ; si l'on ajoute celles qui déclarent avoir été un peu aidées, les chiffres pour les femmes chefs d'entreprise deviennent alors 67, 36 et 27%.

60% estiment avoir été suffisamment accompagnées au démarrage (25% pas assez) et 53% dans leur activité de chef d'entreprise (pas assez, 34%).

Au moment de la création, en ce qui concerne les chefs d'entreprise de moins de 3 ans, les aides viennent surtout du conjoint, des proches, puis en second rang de structures consulaires et d'experts privés, voire de collègues chefs d'entreprise, d'ex collègues ou de fournisseurs :

	conjoint	Famille, proches	Conseils privés, Comptables...	Consulaires Organisations professionnelles	Collègues, fournisseurs	Administrations, Collectivités locales	Réseau d'appui création
Oui	85	63	60	46	40	34	15
Dont beaucoup	67	40	24	17	14	7	9

78% ont continué à gérer leur entreprise tout en élevant leurs enfants. Et 38% disent avoir attendu de créer, le temps d'avoir les enfants.

63% se sentent dépassées (dont 21% très souvent) par tout ce qu'elles ont à faire, plus que les hommes chefs d'entreprise (56% dont 16 très souvent) ; **ceci étant, 84% sont satisfaites** (dont très 34%) **de la façon dont elles concilient leur vie professionnelle et familiale.**

Les 2/3 de celles qui ont au moins 3 ans à la tête de leur entreprise se préservent du temps personnel et 57% pour les moins de 3 ans. En cas d'arbitrage, 55% privilégient le professionnel et 35% la vie privée (39% pour les hommes en ce qui concerne la vie privée).

La pauvreté monétaire chez les non-salariés : alors qu'ils sont 11% de l'ensemble des actifs, ils représentent 25% des travailleurs pauvres

La lettre de l'observatoire Alptis N° 33 mai 2012 « La précarité chez les travailleurs non-salariés : quelles réalités ? »

Deux indicateurs chiffrables rendent compte de la pauvreté :

- **La pauvreté monétaire** : alors que le revenu médian des ménages de non-salariés est très nettement supérieur à celui de l'ensemble des ménages de la France métropolitaine, **le taux de pauvreté monétaire des non-salariés âgés de 18 ans et plus, atteint 16,9%, contre 6,3% pour les salariés.**

En 2010, source INSEE 2012 hors auto-entrepreneurs	Nbre de ménages (en milliers)	Répartition des ménages en %	Revenu disponible annuel Médian (ménages) en€	Niveau annuel médian (individus) en €
Travailleurs non-salariés	1 904	7,2	39 980	22 120
Dont Professions libérales	300	1,1	66 410	39 460
Dont autres non-salariés	1 604	6,0	36 220	19 450
Salariés	12 755	47,8	33 910	20 010
Retraités	9 294	34,8	23 960	18 850
Chômeurs	1 309	4,9	17 810	11 890
Inactifs	1 392	5,2	17 140	11 870
Ensemble	26 701	100	28 740	19 080

Toutefois, alors que les non-salariés ne constituent que 11,1% de l'ensemble des actifs occupés, ils représentent 24,9% des travailleurs pauvres.

La pauvreté monétaire varie considérablement selon les secteurs d'activité :

Non salariés non agricoles 2009	Revenus d'activité en €		% de revenus nuls	Ecart*
	Moyenne	Médiane		
Services	40 130	21 690	9,9	6,4
Dont professions juridiques	90 580	54 060	3,1	4,0
Dont professions libérales de santé	65 290	49 210	1,9	3,0
Dont arts, spectacles, activités récréatives	14 530	4 860	19,5	20,8
Construction	28 270	21 170	7,1	3,1
Industrie	26 110	16 640	10,9	6,3
Commerce	26 310	14 860	12,4	8,3
Ensemble hors auto-entrepreneurs	34 190	18 960	11,2	6,1

Source : Pignier&Domens (2012)

*Proportion entre les 25% les mieux payés et les 25% les moins bien payés : pour l'ensemble, elle est de 6,1 et pour les salariés de 2,6

-Le second axe concerne **la pauvreté en conditions de vie**, c'est-à-dire le cumul de privations et de difficultés rendant inaccessible un niveau de bien-être matériel standard ; **les ménages de non-salariés non-agricoles sont assez peu impactés par cette fragilité (4,9%).**

En 2009, 12,2% des ménages sont pauvres en conditions de vie et doivent faire face à 10,6 privations ou difficultés en moyenne. Les ménages dont la personne de référence est au chômage constituent la population présentant le plus fort taux de pauvreté en conditions de vie (48,3%), contre 10,2% lorsque la personne est active et 8,8% pour un ménage retraité.

Un dernier axe est relatif au sous-emploi et à l'exercice d'une activité à temps partiel ; **les emplois non-salariés partagent très peu de caractéristiques communes avec les emplois précaires**, rendant la comparaison difficile.

Les TPE et le numérique : 45% disposent d'un logiciel de gestion dont ils sont très majoritairement satisfaits

EBP/Opinion Way, 2ème Baromètre des usages numériques professionnels « Ça bouge dans les TPE ! » septembre 2012 ; 601 dirigeants d'entreprises de 0 à 19 salariés ayant plus de 2 ans d'existence, interrogation téléphonique via système CATI entre le 18 juin et le 2 juillet 2012 et redressé selon la taille salariale (5 tailles), le secteur d'activité (6 secteurs), la région (5 régions).

79% disposent d'un ordinateur et 63% d'un téléphone portable. **45% disposent d'un logiciel de gestion**, essentiellement pour la comptabilité (74%), 67% pour la facturation, 21% pour la paie et 21% pour la gestion de la relation client. Pour ces deux derniers items, les utilisateurs y ont recours via internet (19 et 28%).

37% des entreprises ont un site sur internet (25% en 2011), 16% appartiennent à un réseau social, 5% ont un blog et 3% une boutique en ligne. 60% gèrent leur site en interne ; 10% ont acheté des mots clés.

Ces dirigeants, équipés d'au moins un logiciel de gestion, estiment à environ 90% qu'ils sont adaptés au secteur de l'activité et aux TPE, facile d'utilisation au quotidien, et facile à prendre en main, voire conviviaux (84%).

Internet est utilisé (par ceux qui en disposent) **essentiellement pour communiquer avec les clients et les fournisseurs** (du moins au regard des items posés) avec 67% de réponses positives, notamment pour rechercher des fournisseurs (55%), acheter des produits et services en ligne (52%), informer les clients et les prospects (32%) ; hors les emails très largement utilisés, parmi les 67%, 18% envoient une newsletter, 16% font des campagnes d'emailing ; peu utilisent le VoIP, les chat ou un intranet. Mais le téléphone et le face à face sont davantage utilisés que les mails.

62% réalisent des opérations comptables en ligne, telles la consultation du compte bancaire, des virements, voire le rapprochement bancaire ; 29% pratiquent les déclarations en ligne (TVA, notamment) et 21% le téléversement des impôts de l'entreprise.

28% y ont recours pour utiliser des logiciels ou des services en ligne, 16% utilisent des logiciels collaboratifs et **20% font de la veille concurrentielle** (notamment les prix pratiqués).

La moitié dit être au courant des dernières technologies, apprécie d'accéder partout et à tout moment à leurs données. Toutefois 57% estiment que ces technologies, ne sont pas vraiment utiles pour leur activité ; idem en ce qui concerne la présence sur les réseaux sociaux.

Les souhaits d'équipement divergent entre la province et l'Ile-de-France :

	Ile-de-France		Province	
	Equipement actuel	Souhaité	Equipement actuel	Souhaité
Ordinateur	79	22	74	32
Site internet	60		41	3
Smartphone	52	30	23	
Tablette	13	42	6	19

Consulter aussi l'enquête CAPEB & CNOA – Batiactu : « Les artisans, les architectes et l'innovation Eté 2012, interrogeant 1 614 répondants

Défaillances

Les défaillances du troisième trimestre 2012, comparé à celui de 2011, ont connu une hausse (+3,7%),

Altare 3ème trimestre 2012 « Défaillances et sauvegardes d'entreprises en France »

A noter aussi le panorama des défaillances d'entreprises édité par la Coface automne 2012, non repris ici

Une hausse de 5,2% des liquidations judiciaires directes et de 10,7% des sauvegardes :

3ème trimestre	2008	2009	2010	2011	2012	Evol 2012/2011
Liquidations judiciaires directes	7 692	8 555	8 058	7 693	8 096	+5,2
Redressements judiciaires	3 593	3 953	3 515	3 317	3 300	-0,5
Sauvegardes	160	318	260	280	310	+10,7
Total	11 445	12 826	11 833	11 290	11 706	+3,7
Emplois menacés	44 650	57 900	47 450	47 300	48 260	+2,0

L'évolution des 9 premiers mois 2012, comparés à la même période 2011, est favorable aux entreprises sans salarié (-8,5%) mais peu aux employeurs, notamment les 50 salariés et plus (+25%, mais il est vrai un très petit nombre), et aux 1 à 5 salariés qui sont 44% des défaillances.

	0 sal	1 et 2 sal	3 à 5 sal	6 à 9 sal	10 à 19 sal	20 à 49 sal	50 sal et plus	Total
9 premiers mois 2012	17 472	12 306	6 580	3 065	1 945	986	360	42 714
9 premiers mois 2011	19 095	11 511	6 087	2 945	1 857	949	288	42 732
Evol 2012/2011 en %	-8,5	+6,9	+8,1	+4,1	+4,7	+3,9	+25,0	0

Les entreprises les plus récentes sont aussi moins nombreuses à défaillir (-2,5% pour les moins de 5 ans), alors que les entreprises de plus de 5 ans ont connu une hausse des défaillances (+2,9%) ; noter que ces deux sous-groupes se partagent à part quasi égale les défaillances :

	Moins de 3 ans	De 3 à 5 ans	De 6 à 10 ans	De 11 à 15 ans	De 16 à 50 ans	Plus de 50 ans	Total
9 premiers mois 2012	8 884	13 697	9 592	3 852	6 554	135	42 714
9 premiers mois 2011	9 045	14 123	9 201	3 857	6 377	131	42 732
Evol 2012/2011 en %	-1,8	-3,0	+4,2	-0,1	+2,8	+3,1	0

Le transport est le secteur le plus touché par les hausses, alors que le commerce, l'immobilier, la santé et l'industrie ont une situation moins défavorable :

	9 premiers mois 2012	9 premiers mois 2011	Evol 2012/2011	Remarques
Transports	1 422	1 279	+11,2	Transports routiers + 11,3%
HCR	4 887	4 704	+3,9	Restauration, +6,1% et cafés -8,%
Information&communication	1 122	1 096	+2,4	Informatique +9,2%, info et com -5,2%
Activités financières, assurance	277	273	+1,5	
Services aux particuliers	1 727	1 723	+0,2	Coiffure/soins de beauté +9,6% , autres services -17,1%
Services aux entreprises	5 263	5 256	+0,1	
Commerce	9 755	9 843	-0,9	Commerce et réparation auto +6%, commerce détail -1,5% et commerce de gros -3,2%
Construction et immobilier	12 361	12 490	-1,0	Immobilier +4,8%, construction -1,9%
Santé, art, éducation	1 955	2 002	-2,3	Education+2,1%, santé -4,9%, activités récréatives -0,9%
Industrie	3 161	3 246	-2,6%	IAA +3,4%, Industrie manufacturière -5,2%

Accompagnement des créations, des TPE et PME

Une rare enquête sur le recours au conseil par les dirigeants de TPE/PME

Chambre de l'Ingénierie et du Conseil de France Management /CSA « TPE-PME : le conseil, un réel levier de compétitivité » février 2012

Des focus groupes et des entretiens individuels ont permis dans une première phase d'appréhender la perception du conseil en management par les décisionnaires de PME. L'enquête quantitative a ensuite recueilli, auprès d'un échantillon de plus de 1 000 décisionnaires, l'image et leur perception du conseil en management.

En cas de difficulté, les dirigeants expriment le sentiment de disposer en interne de compétences suffisantes (80%) : essentiellement dans les mains du dirigeant pour les petites structures ou parmi les salariés dans les plus grosses PME (ingénieur, RH, DAF...). 60 % des entreprises n'identifient pas de besoin de conseil.

65 % des entreprises ne font pas appel au conseil de façon récurrente et 50 % des entreprises n'ont jamais fait appel au conseil. 70 % de ces entreprises ne connaissent pas l'offre de conseil.

Une PME sur deux a déjà eu recours à au moins une prestation de conseil, dont 35% en moyenne 6 fois. **Les dirigeants qui ont recours au conseil sont motivés par une recherche d'expertise et un gain de temps.** Ils ont au préalable défini leurs besoins et recherchent une prestation adaptée en termes de temps, budget et moyens. **Les prestations dispensées recueillent un bon niveau de satisfaction globale**, avec toutefois un **manque d'adaptation de la démarche aux spécificités de l'entreprise et de personnalisation de la prestation.**

Le réseau, **dont les organisations professionnelles représentatives**, permet un précieux retour d'expérience sur les compétences du professionnel du conseil envisagé et présente ainsi l'intérêt de réduire le risque inhérent à l'investissement associé.

Les prestations de conseil leur paraissent chères (87%, dont 1/3 très cher). Pour autant, l'étude montre que **77% des dirigeants de PME, qui ont déjà eu recours au conseil, renouvellent la prestation, à plusieurs reprises.**

L'action des CCI en matière de création reprise transmission

Chiffres ACFCI

En 2012, 230 000 porteurs de projets et créateurs d'entreprises ont bénéficié du dispositif d'accompagnement des CCI. La Création – Transmission - Reprise dans les CCI ; quelques chiffres :

- Répondre aux 1ères interrogations sur l'entrepreneuriat, 750 000 contacts en 2011
- Formalités : 202 000 immatriculations en 2011
- Décrypter le parcours de la création, de la transmission et de la reprise (actions collectives, guides pratiques, site Internet), 125 000 bénéficiaires d'actions collectives en 2011 (dont 10 000 cédants et 11 000 repreneurs)
- Diagnostiquer les projets et leur cohérence avec leur porteur (actions individuelles) : 90 000 bénéficiaires en 2011
- Sensibiliser à la transmission - reprise : 250 000 cédants et repreneurs sensibilisés en 2011
- Accompagner le processus de cession : 115 000 bénéficiaires en 2011 (dont 9 000 cédants et 14 000 repreneurs pour 3 500 cessions réalisées)
- Optimiser la recherche de financements : 12 000 bénéficiaires en 2011
- Accompagnement au démarrage de l'entreprise : 21 000 bénéficiaires en 2011

Conjoncture

Durcissement du crédit et besoins de financement sont deux constats faits par les dirigeants de PME

KPMG/CGPME 15^{ème} vague du baromètre sur le financement et l'accès au crédit des PME, octobre 2012
Echantillon de 402 dirigeants de 10 à 500 salariés, interrogés en septembre 2012 par téléphone.

56% des dirigeants se disent inquiets pour leur activité des mois à venir, au même niveau qu'en juin 2012 ou en décembre 2011 ; a contrario, 44% ne se disent pas inquiets.

	Septembre 2012	Juin 2012	Mars 2012	Décembre 2011
Inquiets	56	56	44	58
Dont très inquiets	11	12	4	9
Pas inquiets	44	44	56	42
Dont pas du tout inquiets	16	11	21	14

Les principales difficultés (4 item cités) sont relatives à la hausse des coûts fournisseur (plutôt en hausse):

	Septembre 2012	Mars 2012	Commentaires	2011	Septembre 2010	Juin 2009
Hausse des coûts fournisseur	53	61	En baisse	De 59 à 69	42	29
Baisse du chiffre d'affaires	48	38	En hausse	De 36 à 45	42	63
Trésorerie et financement	32	27	En hausse	De 26 à 29	21	28

69% ont au moins un besoin de financement, une situation plutôt en hausse, notamment pour le financement d'exploitation ; noter que 31% n'expriment aucun besoin (en baisse) :

	Septembre 2012	Mars 2012	Commentaires	2011	Septembre 2010	Juin 2009
Au moins un besoin	69	60	En hausse	De 61 à 66	59	63
Dont financement d'investissement	40	36	En hausse	De 36 à 44	35	36
Dont financement d'exploitation	40	31	En hausse	De 32 à 34	29	34
Aucun besoin	31	40	En baisse	De 34 à 39	41	37

36% en septembre 2012 se restreignent dans leurs investissements et leur demande aux banques ; ils étaient 40 à 48% à le faire entre février 2009 et juin 2010, contre 23 à 30% entre septembre 2010 et mars 2012. Plus précisément ces besoins se focalisent sur :

	Septembre 2012	Mars 2012	Commentaires	2011	Septembre 2010	Juin 2009
Investissements de remplacement ou d'entretien pour l'exploitation	50	61	En baisse	De 45 à 54	48	63
Investissements pour l'équipement (véhicules, informatique...)	48	39	En hausse	De 41 à 47	54	35
Investissement d'innovation	23	24		De 19 à 21	21	18
Acquisition de développement (achat, fusion d'entreprise...)	21	28	En baisse	De 28 à 31	24	24

66% estiment au moins un sujet de durcissement dans les conditions d'accès au crédit (en baisse au regard de 68 à 73% entre mars 2011 et mars 2012) ; ce durcissement est toutefois marquant dans 4 des 5 items cités :

	Septembre 2012	Mars 2012	Commentaires	2011	Septembre 2010	Juin 2009
Frais élevés ou montants plus faibles que souhaités	42	44	Stable	De 45 à 50	45	40
Demande de garanties supplémentaires	36	33	En hausse	31 à 36	22	18

Réduction des crédits et facilités de trésorerie	36	30	En nette hausse	De 23 à 32	22	18
Exigence autres cofinancement	32	29	En hausse	De 25 à 31	38	34
Finance après beaucoup de délais	28	22	En hausse	De 20 à 23	19	23

Toutefois, en ce qui concerne les **crédits dévolus à la trésorerie**, 68% estiment que les taux n'ont pas augmenté depuis plusieurs mois ; les $\frac{3}{4}$ estiment aussi **n'avoir pas rencontré de difficultés** d'importance pour y accéder.

La moitié des entreprises (49%) envisagent des investissements au cours des prochains mois dont 24% très certainement.

Consulter aussi en ce qui concerne la conjoncture des PME en Ile de France, le sondage commandité par la CCIP « Principaux résultats de l'enquête réalisée par Médiamétrie » du 10 au 28 septembre 2012, octobre 2012

Financement, aides financières publiques

70 % des salariés sortis d'un contrat aidé du secteur marchand en 2010 sont en emploi 6 mois après ; ils sont 39% pour le secteur non marchand.

Dares Analyses N°066 octobre 2012 « Le devenir à six mois des personnes sorties de contrat aidé en 2010 : un retour à l'emploi plus fréquent pour les personnes formées durant le contrat »

Sont concernés ici les Contrats initiative emploi (CIE), les contrats insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMA), les contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE), les contrats d'avenir (CAV) et les contrats uniques d'insertion (CUI-CI, CUI-CAE).

362 000 jeunes bénéficiant d'un contrat aidé sont sortis du dispositif en 2010 ; au global, ceux appartenant au **secteur marchand** sont **70% à avoir trouvé un emploi** (60% un emploi durable), alors qu'ils ne sont que **39% dans le secteur non marchand** (dont 25% un emploi durable) ; 25% des bénéficiaires du secteur marchand sont au chômage, contre 52% pour le secteur non marchand. **Près de la moitié des sortants restent en effet chez leur employeur, les chances de rester en poste étant supérieures lorsque le contrat est un contrat à durée indéterminée.**

Le taux de retour à l'emploi est plus favorable pour le secteur marchand, si l'on ne prend en compte que ceux étant arrivés au bout de leur contrat (76% ont retrouvé un emploi dont **68% un emploi durable**) ; ceux sortis de façon précoce, ont toutefois un retour durable à l'emploi de 40%.

Les bénéficiaires du secteur non marchand ont un taux plus faible de retour à l'emploi (39% dont durable 25%) ; les salariés de ce secteur étaient de fait plus éloignés de l'emploi que ceux recrutés dans le secteur marchand.

Noter que **les bénéficiaires du secteur non marchand, sortis du dispositif de façon précoce, ont de meilleurs taux de retour à l'emploi durable que ceux qui sont allés au bout de leur contrat** (35% contre 22); ces derniers rompent fréquemment parce qu'ils ont une meilleure opportunité d'emploi, du fait notamment qu'ils sont plus diplômés que ceux arrivés au terme de leur contrat (45 % des sortants précoces ont au moins le niveau Bac, contre 34 % des sortants à terme).

	Nbre de contrats aidés	Contrats arrivés à terme		Sorties précoces			Ensemble			
		Emploi	Dont emploi durable	% de sorties	Emploi	Dont emploi durable	Emploi	Dont emploi durable	Chômage	Autre
Secteur marchand	133 410	76,5	67,8	31,7	54,3	39,9	70,1	59,8	25,3	4,6
Secteur non marchand	228 773	36,4	22,4	20,4	49,2	35,2	38,8	24,8	52,4	4,6

Les bénéficiaires du secteur marchand viennent, selon le type de contrat aidé, pour 33 à 43% d'entreprises de moins de 10 salariés et pour 43 à 49% d'entreprises de plus de 10 salariés ; 80% environ sont à plein temps et 58 à 84% en CDI.

En ce qui concerne le secteur non marchand, 21 à 26% étaient dans une association, 20 à 22% dans un établissement public, 19 à 23% dans une collectivité locale et 21 à 29% dans une entreprise privée ; 53 à 57% y étaient à plein temps et 59 à 63% en CDD.

Le niveau de formation est la caractéristique la plus discriminante pour retrouver un emploi durable, notamment pour ceux issus du secteur non marchand ; en ce qui concerne le sexe et l'âge, on se trouve très proche de la moyenne :

	Niveau de formation				Situation initiale difficile		Ensemble
	Inférieur au CAP	BEP, CAP	Bac	<bac	Minima social	Plus de 2 ans de chômage	
Secteur marchand	53,1	56,9	62,1	68,5	49,4	56,7	59,8
Secteur non marchand	16,0	22,8	29,3	37,4	17,5	20,5	24,8

Les salariés sortis de contrat aidé déclarent beaucoup moins souvent avoir suivi des formations durant leur contrat que n'en font état leurs employeurs lors de l'embauche : 20% des bénéficiaires du secteur privé disent avoir suivi une formation, alors que les employeurs affichent 55% ; même chose pour les secteurs non marchand (33 et 79%), toutefois plus enclin à former.

Les salariés ayant suivi une formation pendant leur contrat aidé sont plus souvent en emploi à l'issue de ce contrat. Les formations effectivement suivies pendant le contrat sont relativement longues : d'après les déclarations des sortants de 2010, les trois quarts ont duré plus de 10 heures et près du tiers, plus de 35 heures. Elles se sont focalisées sur **deux axes, l'adaptation au poste de travail** (marchand, 59 et non marchand 38) **et l'acquisition de nouvelles compétences** (42 et 41).

Les employeurs disent avoir pratiqué le **tutorat** (34 et 62%), alors que les bénéficiaires de l'aide sont plus modestes dans leur réponse (18 et 35).

Plus souvent accompagnés en interne, **les bénéficiaires de contrats aidés du secteur non marchand déclarent également plus fréquemment avoir été suivis par une personne extérieure à leur employeur (conseiller de Pôle emploi, référent RSA, conseiller de mission locale...)** : c'est le cas de 35 % d'entre eux contre 17 % des bénéficiaires de contrats aidés du secteur marchand. Les personnes passées par un contrat réservé aux bénéficiaires de minima sociaux sont celles qui ont le plus souvent été accompagnées en externe (entre 37 et 44%).

Les salariés bénéficiaires estiment globalement que leur situation est meilleure qu'avant ; peu expriment le fait qu'elle soit moins bonne :

	Emploi	Formation	Chômage	Inactivité
Meilleure	56	41	14	16
Identique	36	47	62	54
Moins bonne	8	12	24	29

Ils estiment que leur passage leur a permis, notamment pour ceux du secteur non marchand :

	Secteur marchand	Secteur non marchand	Ensemble
Acquisition d'expérience professionnelle et de compétences	63	79	73
Se sentir utile, reprendre confiance	57	78	70
Amélioration de sa situation financière	62	69	67
Y voir plus clair sur son avenir professionnel	43	52	51
S'est fait des relations utiles pour trouver un emploi	30	38	35

Le premier semestre 2012 est en chute pour l'ensemble des types d'investissement, notamment pour le capital transmission et le capital risque

AFIC/Grant Thornton « activité des acteurs français du capital investissement, 1er semestre 2012 »

Le capital transmission et le capital développement cumulent au premier semestre 2012, 87% du capital investissement (et 74% des entreprises bénéficiaires), sans grand changement au regard des années passées ; **le capital risque y est marginal avec 10%** (227 entreprises).

Le premier semestre 2012 est en chute nette au regard de la période 2009-2011 (-25% de capitaux investis au total). Au fil du temps, le capital développement s'est renforcé, alors que le capital transmission se réduisait bien plus:

Premiers semestres	2006-2008	2009-2011	Evol entre les 2 périodes	2012	Evol 2012/2009-2011
Investissements (en millions €)	5 209	3 026	-42	2 279	-25
Dont capital développement	655	1 001	+53	895	-11
Dont capital transmission	4 175	1 607	-62	1 085	-32,5
Dont capital risque	255	319	+25	227	-29
Nbre d'entreprises bénéficiaires	779	890	+14	834	-6
Dont capital développement	303	476	+57	482	+1
Dont capital transmission	209	145	-31	132	-9
Dont capital risque	210	234	+11	207	-12

97% des investissements concernent des opérations de moins de 15M€ dont 57% des opérations inférieures à 1M€ et 31% de 1 à 5 M€..

Les désinvestissements ont nettement augmenté en 2011 :

	2007	2008	2009	2010	2011	Premier semestre 2012
En montants M€	7 988	4 555	4 091	5 581	9 377	2 048
En nombre d'entreprises	1 618	1 332	1 174	1 310	1 566	477

Si les levées de fonds augmentent, elles progressent moins vite que les investissements :

	2009	2010	2011	1 ^{er} semestre 2012
Investissements	4 100	6 598	9 738	2 279
Levées de fonds	3 672	5 043	6 456	1 794

Innovation, R&D

La cession de brevet, un marché en train d'émerger, même si la France semble encore très peu impliquée au plan international

Mines Paris Tech et CERNA « Le marché des brevets français : une analyse quantitative des cessions à partir des inscriptions dans le Registre national et le Registre européen des brevets » mars 2012

Un volume de brevets cédés relativement faible : 56 060 brevets ont changé de propriétaire entre 1997 et 2009, dont 55% sont issus du registre européen et 45% du registre national ; les cessions enregistrées en 2005 ne représentaient que 1,3% de l'ensemble des brevets en vigueur en France ; l'enquête PatVal indique que 14% des brevets européens (déposés à l'Office Européen des Brevets) sont l'objet de licences.

Mais les cessions ont connu une croissance très rapide (un taux moyen annuel de 16,6% très supérieur à celui des dépôts, 2% par an) ; les brevets concernés y sont de qualité supérieure à la moyenne des brevets déposés **suggérant qu'un marché des brevets est en train d'émerger.**

75% de cessions s'inscrivent dans un cadre national, impliquant à la fois un déposant et un acquéreur de nationalité française ; à contrario, **le registre de l'OEB comprend essentiellement des cessions effectuées au niveau international**, mais 91% de ces cessions n'impliquent aucune partie (déposant ou acquéreur) de nationalité française. **L'augmentation des cessions de brevets observée sur la période 1997-2009 reflète une tendance internationale, à laquelle les acteurs français n'ont que faiblement pris part** ; la hausse des cessions est de 34% par an en moyenne pour les brevets européens, contre seulement 5,7% pour le registre national. L'augmentation du volume des cessions semble par ailleurs être allée de pair avec une augmentation de l'âge moyen des brevets cédés, et ce quelle que soit le registre considéré.

L'Analyse des transactions

Le nombre de brevets cédés n'est pas nécessairement l'indicateur le plus pertinent du niveau d'activité sur le marché des brevets, puisque **plus de 80% des cessions enregistrées ont été effectuées dans le cadre de transactions portant sur plusieurs brevets à la fois** : aux 56 060 cessions enregistrées ne correspondent que 22 928 transactions, portant chacune sur 2,44 brevets en moyenne. Là encore, le volume des transactions portant sur des brevets inscrits au registre de l'OEB a fortement augmenté entre 1997 et 2009, alors qu'il est resté stable pour les brevets inscrits au registre national.

Noter qu'une autre partie des transactions intra-groupe ne correspond pas à de véritables transferts marchands de technologies brevetées (transferts entre filiales d'un même groupe, changement de dénomination d'une entreprise). Ces transferts sont réalisés pour des motifs purement organisationnels (centralisation de la gestion des brevets) ou d'optimisation fiscale.

Au total, seules 25% des cessions (représentant moins de 1% des dépôts de brevets) ont pour véritable objet l'achat/vente de brevets. Si l'on écarte les transactions intragroupes, **les cessions de brevets concernent seulement 1,4% des brevets français délivrés sur la période 1997-2009**

La répartition des brevets cédés entre grands secteurs d'activités reflète assez fidèlement celle des dépôts sur la même période: Machine-Mécanique-Transport (31%), Chimie-Pharmacie (22%), Electronique (22%), Instruments (15%), autres (10%). Une analyse plus fine indique que **la fréquence des transactions est particulièrement élevée dans les secteurs des technologies médicales, de l'ingénierie civile et des transports.** L'électronique se démarque par une fréquence plus importante que dans les autres secteurs des **transactions portant sur des grappes de plusieurs brevets** (le nombre de brevets par invention est généralement plus élevé dans les technologies de l'information et de la communication que dans les industries plus traditionnelles). **Il faut toutefois relativiser le poids des cessions de brevets dans le commerce de technologies** (6,7% des brevets délivrés pendant la période 1997-2009).

Les déposants de brevet

Les entreprises sont à l'origine de 86% des brevets cédés et concentrent la quasi-totalité des transactions importantes portant sur plus de trois brevets. A contrario, **la quasi-totalité des transactions dans lesquelles le déposant est un particulier, un organisme de recherche ou une université ont pour objet la cession d'un brevet unique.**

2% des brevets cédés ont été déposés par de organismes de recherche ou des universités (un volume toutefois multiplié par dix entre 1997 et 2009 et des brevets de meilleure qualité que les autres) ; ils ont été en quasi-totalité inscrits dans le registre national, alors que leurs homologues

britanniques, américains ou allemands le sont bien plus au niveau international) ; ils émanent surtout du CEA, du CNRS et la Société Nationale des Poudres et Explosifs.

7% des brevets cédés sont le fait de particuliers (en nette hausse), eux aussi surtout inscrits au registre national ; ils sont en revanche de moindre qualité ; « céderaient-ils leur brevet parce qu'ils ne sont pas à même de prendre en charge le coût de maturation de leurs innovations, ni celui de leur protection au niveau international ? »

Flux entrants et sortants

Les flux de brevets cédés par des déposants français à des acquéreurs étrangers excèdent très largement les flux de brevets cédés par des déposants étrangers à des acquéreurs français (respectivement 2274 et 578 brevets sur la période) ; les acquéreurs étrangers parviendraient ainsi à sélectionner et à acheter les brevets français de plus grande valeur.

Les Etats-Unis sont les principaux acquéreurs de brevets déposés par des Français, devant les autres pays membres du système de brevet européen. Le nombre annuel de brevets entrant en France est très faible et proviennent surtout de déposants européens (notamment allemands).

1 861 PME (17,5% des déposants) sont à l'origine de 2 559 demandes de dépôt de brevet en 2011, contre 6 054 demandes par des ETI, groupes ou filiales (63,4% des déposants)

INPI, les dossiers de l'observatoire de la propriété intellectuelle septembre 2012, « les PME et ETI déposantes de brevets » Dépôt de brevet par la voie nationale en 2011

En moyenne, un déposant distinct opère 2,7 dépôts dont 1,4 pour les PME, 6,4 pour les universités et organismes de recherche et 17,3 pour les groupes. 78% des PME ont déposé à tarif réduit (50% de réduction sur les principales redevances).

63% ont demandé une extension à l'OEB ou au PCT. 85% ont utilisé la voie nationale pour un premier dépôt avant d'envisager le niveau international. La répartition des déposants est la suivante :

	Nbre de demandes de brevets publiés	Dont demandes d'extension OEB ou PCT	Nbre de déposants distincts	Nbre moyen de brevet publié	% du total des demandes	% des demandes par des personnes morales françaises
Total de demandes de brevets publiés	14 583		5 684	2,7	100	
Personnes physiques	2 132		2 115	1,0	14,6	
Personnes morales étrangères	1 637		752	2,2	11,2	
Universités, organismes de recherche	1 299	1 082	204	6,4	8,9	
Personnes morales françaises	10 814	5 644	2 817	3,8	74,2	100
Dont Groupes, têtes de groupe et filiales	6 054	3 782	350	17,3	41,5	56,0
Dont PME	2 559	1 323	1 861	1,4	17,5	23,7
Dont ETI	801	539	317	2,5	5,5	7,4

La part des PME dans les dépôts de brevet en 1999 et 2007 est restée stable (19,5%), pour passer en 2011 à 23,7% des personnes morales françaises.

	Nbre de brevet de Personnes morales françaises	Nbre de brevets relatifs à des PME	% de PME	Commentaires (% de PME les plus élevés)
Machines, mécanique, transports	4 019	826	20,6	Manutention (47), machines spécialisées (43), Machines fabrication papier, textile (32), procédés thermiques (31), machines outils (28)
Electronique, électricité	2 246	450	20	Méthodes de traitement de données à des fins de gestion (40), audiovisuel (37)
Chimie, matériaux	2 109	337	16	Chimie alimentaire (41), Technique de surface (29)

Instrumentation	1 292	381	29,5	Technologies médicales (61), contrôle (31)
Autres	1 149	565	49	Construction (58)

Secteurs d'activité

Le marché de la formation continue en 2010 : baisse de la durée des formations, forte chute des formateurs individuels

Dares Analyses N°070 octobre 2012 « les prestataires de formation continue en 2010, le secteur de la formation plutôt dynamique »

En 2010, **55 300 prestataires de formation continue**, à titre principal ou secondaire, ont réalisé un chiffre d'affaires de près de 13 milliards d'euros ; **leur nombre s'est accru de 4,9 % et leur chiffre d'affaires a progressé de 9,9 %** ; la **durée moyenne des formations abaissée de 5 %** par rapport à 2009, s'établit à 54 heures (57 heures en 2009). **La progression du chiffre d'affaires résulte d'un nombre de stagiaires en hausse, s'orientant vers des formations plus courtes.**

En moyenne à titre principal, **16 730 prestataires, soit moins d'un tiers de l'ensemble des organismes ont réalisé 62 % du chiffre d'affaires et formé 54 % des stagiaires.** Leur nombre est en hausse de 8,3 % par rapport à 2009, une progression plus importante que celle de l'ensemble des prestataires de formation continue. L'activité des prestataires est fortement concentrée au niveau régional (38 % en Ile-de-France).

En 2010, le secteur privé représente, 97 % des organismes de formation et 78 % du chiffre d'affaires pour 85 % du total des stagiaires accueillis (+ 4 %), mais les heures-stagiaires réalisées reculent de 2 %, pour un chiffre d'affaires en hausse de 8 %.

	Prestataires		Chiffre d'affaires		Stagiaires		Heures-stagiaires	
	Nbre	Evol 10/09	Montant	Evol 10/09	Nbre	Evol 10/09	Nbre	Evol 10/09
	100	+4,9	100	+9,9	100	+4,7	100	+0,2
Selon le statut								
Privé à titre lucratif	53	14,7	49	12,7	51	7,1	48	1,9
Privé à but non lucratif	21	1,3	26	6,5	27	3,7	22	5,4
Formateurs individuels	23	-9,4	3	-29,2	7	-13,2	1	-36,7
Public et parapublic	3	0,1	22	15,8	15	9,1	24	9,2
Selon le CA								
Moins de 75 000€	72	5,8	6	4,4	14	-1,4	8	-7,1
De 75 à 150 000€	10	1,9	5	2,0	7	-11,2	8	-6,4
De 150 à 750 000€	13	2,1	19	2,4	23	-0,5	26	-1,1
De 750 à 1 500 000€	3	2,1	12	1,9	12	-5,0	14	-3,7
De 1 500 à 3 000 000€	2	7,7	14	8,2	13	19,8	15	20,6
Plus de 3 000 000€	1	12,5	44	19,3	31	16,5	28	0
Ancienneté de l'organisme								
Avant 1997	22	-6,2	51	7,4	43	1,4	49	-7,9
Entre 1997 et 2007	39	-8,9	36	4,3	40	-2,8	37	0,2
Après 2007	39	34,7	13	44,5	17	41,7	14	41,9

Les progressions sont le fait, d'une part des organismes aux chiffres d'affaires les plus élevés, ceux de 1,5 million à 3 millions€ (+8% de chiffre d'affaires) et plus encore ceux de 3 millions et plus (19%), alors que les moins de 75 000€ ne progressent que de 4% ; ils sont aussi le fait des organismes privés (et non des formateurs individuels, en chute de 29%) avec une hausse de 13% et les organismes public et parapublics (16%). Elles sont aussi le fait des organismes les plus récents (+44% de hausse du chiffre d'affaires pour les organismes créés après 2007, contre +4 à +7 pour les

plus anciens), même si ces organismes plus récents ne réalisent que 13% du chiffre d'affaires de la filière.

Une analyse plus fine sur les prestataires à titre principal : 30% des prestataires, 62% du CA, 54% des stagiaires et 63% des heures stagiaires :

	Prestataires		Chiffre d'affaires		Stagiaires		Heures-stagiaires	
	Nbe	Evol 10/09	Montant	Evol 10/09	Nbre	Evol 10/09	Nbre	Evol 10/09
Ensemble	16 730	8,3	7 880 millions€	+10,3	12 297 en milliers	+6,9	757 096 milliers	+0,7
Selon le statut								
Privé à titre lucratif	41	22,8	40	12,9	42	15,5	38	2,4
Privé à but non lucratif	23	0,1	30	5,6	32	2,4	25	4,2
Formateurs individuels	31	-0,3	3	-25,9	7	-10,9	7	-31,7
Public et parapublic	5	2,0	27	18,2	19	5,8	30	6,5

Les évolutions de chiffre d'affaires, nombre de stagiaires, nombre d'heures stagiaires pour les prestataires à titre principal sont assez proches de l'ensemble des prestataires.

Le secteur privé reçoit 78% des ressources allouées (dont la moitié pour le privé à but lucratif) ; **les entreprises participent à hauteur de 55%** (dont 17% via des OPCA) ; noter le faible poids des formateurs individuels et leur important recours à la sous-traitance (17,9% travaillent pour d'autres organismes de formation) ; noter aussi le faible poids des organismes consulaires, par ailleurs largement bénéficiaires des OPCA :

	Entreprises			Pouvoirs Publics		Particuliers	Ensemble
	En direct	Via organismes collecteurs	Autres organismes De formation	Pour autres publics	Pour leurs agents		
Privé à but lucratif	65,8	50,5	49,1	22,2	27,7	48,3	48,9
Privé à but non lucratif	18,8	28,7	22,3	40,4	11,4	24,7	26,2
Public dont Afpa, EN, Greta...	10,4	12,8	9,2	33,2	57,1	18,6	18,8
Formateurs individuels	3,0	3,0	17,9	1,1	2,6	5,0	3,3
Organismes consulaires	2,1	4,8	1,6	3,0	1,2	3,3	2,8
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100
% de financeurs	38,2	17,0	4,8	20,4	6,0	6,5	
Evol 2010/2009 en %	6,5	6,7	12,0	18,4	6,1	10,5	

Le secteur privé à but lucratif intervient surtout en direction des salariés, alors que le secteur privé à but non lucratif est un peu plus présent chez les demandeurs d'emploi et les autres stagiaires ; le public de salariés correspond à 69% des personnes formées :

	Salariés	Demandeurs d'emploi	Autres stagiaires	Particuliers	Ensemble
Privé à but lucratif	60	36	20	31	51
Privé à but non lucratif	20	42	45	33	27
Public et parapublic	13	19	11	7	15
Formateurs individuels	7	3	14	29	7
Ensemble	100	100	100	100	100
En % des types de public	69,3	12,4	12,9	5,3	100
Evolution 2010/2009	3,9	16,1	0,8	1,7	4,7

La durée moyenne des heures de formation est de 54 heures, en baisse de 5,4% au regard de 2009 ; la durée est élevée pour les particuliers (111 heures), de 89 heures pour les demandeurs d'emploi et de 37 à 46 heures pour les autres :

	Particuliers	Demandeurs d'emploi	Salariés	Autres stagiaires	Ensemble	Evol 10/09
Public et parapublic	192	191	48	54	86	0
Privé à but lucratif	96	44	49	51	50	-7,5
Formateurs individuels	48	49	52	31	48	-27,3
Privé à but non lucratif	69	86	32	25	44	2,3
Ensemble	111	89	46	37	54	-5,4
Evolution 2010/2009	-5,1	4,5	-10,2	-11,9	-5,4	

Les 10 spécialités de formation les plus habituelles sont :

	En % de stagiaire	En % hres stagiaires	Durée moyenne
Sécurité des personnes et des biens dont hygiène et sécurité	10,9	9,6	45,9
Santé	7,1	6,0	45,6
Développement des capacités d'orientation, d'insertion	6,5	4,8	38,8
Informatique, réseaux de transmission des données	6,1	6,3	54,4
Spécialités des échanges et de la gestion	5,7	4,0	36,2
Transport, manutention, magasinage	5,7	4,8	43,9
Commerce, vente	4,7	5,4	60,0
Ressources humaines, gestion du personnel	4,4	3,5	42,2
Développement des capacités comportementales	4,3	3,9	48,0
Formations générales	3,5	4,7	70,9
Ensemble des 10 premières spécialités de formation	58,9	53,0	47,0

Consulter aussi : Commissariat général au développement durable « Chiffres clés de l'environnement, édition 2012 » septembre 2012

Espaces géographiques

L'attractivité des territoires : des différences manifestes, où l'attractivité résidentielle est tout aussi importante que celles exercées par les ressources productives

Insee Première N° 1 416 octobre 2012 « L'attractivité économique des territoires : attirer des emplois, mais pas seulement »

L'attractivité économique d'un territoire repose sur sa capacité à capter des ressources extérieures, soit des ressources productives (activités nouvelles, compétences professionnelles particulières), soit des ressources liées au tourisme, à l'accueil de retraités ou à l'installation de salariés qui travaillent en dehors du territoire (« navetteurs »).

Sur le littoral et dans les massifs montagneux, l'attractivité économique est de nature résidentielle.

La France est ainsi au troisième rang mondial pour les dépenses des voyageurs étrangers ; cette activité se développe aussi pour les vacanciers français. Dans ce type de zones d'emploi, on peut aller jusqu'à deux salariés sur dix travaillant en relation avec les touristes.

Sur les cinq dernières années, les arrivées de retraités représentent 6 % de la population, notamment dans les territoires du littoral

Des emplois qualifiés pour les grandes agglomérations telles Paris, sa banlieue et quelques métropoles ; ces agglomérations sont déjà celles qui comportent le plus de cadres et de professions intellectuelles supérieures ; elles abritent des pôles universitaires, des centres de recherche et des entreprises spécialisées dans les technologies de pointe.

L'arrivée d'emplois moins qualifiés dans le nord de la France : ce sont plutôt des créations ou des extensions d'établissements. Cette forme d'attractivité productive concerne souvent les zones

d'emploi de villes grandes à moyennes du nord de la France comme Lille, Strasbourg, Nancy, Reims, Le Havre ou Rouen. Ces zones ont le plus souvent une faible attractivité résidentielle.

Les zones les moins attractives sont localisées dans le nord-est : 4 zones d'emploi sur dix y sont peu attractives du fait de peu d'arrivées d'emplois et de personnel qualifié (Champagne-Ardenne, dont la population diminue, Lorraine, en partie le berceau industriel de la France).

54% des franciliens envisagent de quitter la région Ile-de-France, un désir partagé par toutes les catégories socioprofessionnelles, que l'on soit natifs ou non de la région

PROEMPLOI/CSA « Ces Franciliens qui rêvent de quitter Paris », sondage réalisé par Internet du 1er au 4 octobre 2012. A partir d'échantillon représentatif de 1030 personnes âgées de 18 ans et plus résident en Ile-de-France, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge et profession du chef de ménage) après stratification par département.

54% envisagent de quitter l'Ile-de-France dont **19% envisagent de partir de façon certaine. Ce sont nettement plus les 25-34 ans (69%)** ; 38% ne l'envisagent pas (ce sont 76% des 65 ans et plus et 44% des natifs de la région). Ils le feraient pour 20% dans les 2 ans à venir et 36% dans 5 ans ou plus.

Les deux tiers de ces Franciliens motivés pour le départ (64% de ceux qui envisagent de partir, soit 35% des Franciliens) **ont une idée assez précise de leur destination** ; elle est plus marquée pour les 50-64 ans (71%). Le choix porterait sur :

Type de localisation	% de choix	Qui a fait ce choix ?
Ville de moins de 100 000 habitants	51	
Campagne, village	26	Ouvriers (46%), plus de 35 ans (33%)
Ville de plus de 100 000 habitants	18	Natif Ile-de-France (34), 18-34 ans (27 à 29%), cadres (25%)

Les régions du sud et le littoral sont prioritaires : Paca (25%), Bretagne (21%), Languedoc-Roussillon (19%), Aquitaine (18%), Pays de Loire (16%), Midi-Pyrénées (16%), Rhône-Alpes (14%), Poitou-Charentes (11%) ; les régions du centre, du nord et de l'est recueillent au plus 8% dont 5 régions moins de 5% (Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne, Franche-Comté et Limousin).

68% des candidats au départ sont motivés par la volonté de trouver un cadre de vie plus agréable, devant le coût de la vie (41%, notamment pour les jeunes et les franciliens ayant déjà vécu ailleurs) et le « ras-le-bol » de l'agitation parisienne (38%). 20% citent également le fait de s'éloigner pour devenir propriétaire de son logement, 19% pour se rapprocher de sa famille ou ses amis et 13% pour saisir une opportunité professionnelle.

Les inconvénients les plus cités sur la vie dans leur région sont le prix de l'immobilier trop élevé (56%, notamment les jeunes), l'agitation et le stress (41%), devant le temps passé dans les transports (40%), le coût de la vie en général (39%, notamment les plus jeunes), l'agressivité des Parisiens (30%), le manque d'espaces verts (21%) et le climat (19%).

Les avantages recherchés en province sont le rythme de vie plus décontracté (60%, 67 pour les 50-64 ans), le prix de l'immobilier plus accessible (50%, 62 pour les 25-34 ans), le coût de la vie moins élevé (42%, 53% les jeunes et les natifs), un meilleur climat (33%, 39 pour les 50-64 ans), un accès plus facile aux loisirs, à la nature (31% ; 39 pour les 50-64 ans), la plus grande amabilité des gens (20%) et les distances moins grandes pour aller au travail (13%).

Certaines raisons conduiraient à renoncer au projet de quitter l'Ile-de-France et en premier lieu le fait de **trouver un emploi satisfaisant** (48% dont 65 à 72 pour les plus jeunes, loin devant la difficulté qu'aurait le conjoint à suivre (27%), la peur d'être éloigné de sa famille (27%, 35 pour les natifs) ou

d'avoir moins de choix pour ses loisirs (20%). La peur d'être mal accueilli par les habitants (17%, 30 pour les plus de 50 ans) ou les éventuelles difficultés de scolarisation (9%) ne sont pas réellement perçues comme des freins.

Ce qui pousserait à concrétiser le projet serait d'abord l'opportunité professionnelle intéressante (41%, 60 à 64 pour les plus jeunes) mais également le ras-le-bol (27%), l'opportunité immobilière (32%), l'approche de la retraite (30%, mais 53% pour les 50-64 ans) ou le fait de suivre son conjoint (27%).

Pour préparer au mieux cette installation, les candidats au départ aimeraient disposer d'informations sur l'immobilier local (45%), visiter la région dans laquelle ils pourraient envisager de se rendre (37%), connaître les opportunités professionnelles (36%), devant le classement des villes et régions les plus attractives (28%), les démarches administratives pour préparer l'installation (18%) ou les meilleures solutions pour organiser son déménagement (17%).

Formation

Un tour d'horizon sur l'enseignement de l'entrepreneuriat dans les Grandes Ecoles comble une vraie lacune en ce domaine

Conférence des Grandes Ecoles « Panorama National de l'enseignement de l'entrepreneuriat innovation et de l'entrepreneuriat étudiant 2011 » décembre 2011

88 écoles sur 182 dans les domaines de l'ingénierie et du management, que compte la CGE ont répondu ; la répartition 70 % /30 % entre écoles d'ingénieurs et écoles de management est très proche de la répartition nationale 79 %/21 %. Le taux de réponse des écoles d'ingénieur est de 43% et celui des écoles de management de 68%. Il y a un quasi équilibre en ce qui concerne les effectifs étudiants entre écoles d'ingénieurs et écoles de management : 59 303 en écoles d'ingénieur (avec 81% en L3, M1 et M2) et 58 761 en écoles de management (80% en L3, M1 et M2).

La quasi-totalité des écoles se disent entrepreneuriales, mais leur histoire est fort différente quant à cet investissement ; 63 % d'entre elles déclarent n'avoir ni objectif, ni plan d'action dans ce domaine ; en fait seulement la moitié des écoles de management et 26% des écoles d'ingénieur conduisent des actions conséquentes. Une brève typologie permet d'identifier ces écoles :

- **Les aînées** qui ont démarré l'enseignement de l'entrepreneuriat entre 1977 et 1994, « évoluant pour la plupart au plan international et vers la thématique innovation & entrepreneuriat, parfois du fait d'un individu charismatique, animé par une vision ou tout simplement en raison d'une notoriété et d'une aisance facilitant les expérimentations locales » ; ce sont des écoles de management
- **Les majeures** : « profitant de l'avènement des TIC et des technologies Web ouvrant la voie à des modèles rapides de valorisation, de l'émergence de nouvelles sensibilités en matière d'emploi des cadres et enfin de la mise en œuvre de la loi sur l'innovation du ministre Claude Allègre » ; elles ont entamé les enseignements en entrepreneuriat entre 1993 à 2001 ; ce sont notamment des écoles d'ingénieurs (secteurs des télécoms notamment)
- **Les adolescentes** : (démarrage dans l'entrepreneuriat entre 2002 et 2008) elles concernent l'ensemble des écoles de management qui ne s'y étaient pas encore aventurées. Ces nouvelles entrées ont été réalisées dans un esprit nouveau de collaboration entre acteurs de l'enseignement supérieur et professionnels de l'accompagnement de l'innovation et de l'entrepreneuriat,
- **Les nouvelles nées** : la quasi-totalité des écoles d'ingénieurs qui ne s'étaient pas encore affichées dans ce domaine.

Le processus d'enseignement proposé dans les orientations du référentiel de compétences du MESR sur l'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprendre propose **4 phases ; information, sensibilisation, spécialisation et accompagnement**, qui serviront de guide pour analyser les actions de formation

conduites dans l'ensemble des cursus : **le plus grand nombre bénéficie d'une action d'information, un nombre plus restreint d'une action de sensibilisation, un nombre encore plus réduit de la spécialisation et un nombre encore plus faible d'un accompagnement**, c'est en M2 puis en école doctorale que les actions de spécialisation prennent le pas sur la sensibilisation.

« Alors que les écoles d'ingénieurs semblent se focaliser sur les outils par une forte mobilisation des élèves de tous cursus en M2 sur la spécialisation, les écoles de management semblent insister beaucoup plus sur les comportements et l'appétence entrepreneuriale par la sensibilisation dans les grilles de M1 et de M2 ».

Et selon la typologie des écoles :

- **Les ainées** mettent l'accent sur les phases information, sensibilisation dans les grilles de programmes en L1, L2 et L3, pour dédier les M1, M2 à des phases plus opérationnelles avec spécialisation et accompagnement ; 80 % des effectifs ayant bénéficié d'information et de sensibilisation les ont obtenues en L3 ; 52 % ayant bénéficié de spécialisation l'ont obtenue en M1; 72 % ayant bénéficié d'accompagnement l'ont obtenu en M2.

- **Les nouvelles nées** focalisent sur information et sensibilisation dans les grilles de programme à tous les niveaux (L1 à M2) ; quelle que soit l'action conduite (de l'information à l'accompagnement), les effectifs en ayant bénéficié l'ont obtenue, pour approximativement 60 % d'entre eux, aussi bien en L3 qu'en M1 ou M2.

- **les adolescentes et les majeures** adoptent des positions intermédiaires tout en ne mobilisant que peu d'effectif dans les actions d'accompagnement.

Une particularité toutefois pour les écoles d'ingénieurs qui centrent l'action d'information dès l'arrivée en L1.

L'appel à des ressources extérieures pour ces formations : les écoles d'ingénieurs semblent se caractériser par une distribution $\frac{3}{4}$ interne et $\frac{1}{4}$ externe pour l'information, puis par un certain équilibre entre les 2 formes pour les autres phases. Dans les écoles de management (population plus importante d'enseignants dans les disciplines de gestion et de management d'entreprise), 70% font appel à l'interne.

Les ainées et nouvelles nées ont en commun de fortement externaliser, mais pour des raisons différentes, les ainées mobilisant plus facilement des talents de renommée internationale, alors que nouvelles nées ne disposent pas encore de ressources internes à mobiliser.

Les adolescentes et les majeures cherchent à optimiser leurs recrutements en mobilisant au mieux leurs propres ressources.

Question de pédagogie :

Dans les écoles de management, le partage entre face à face pédagogique et travaux personnels de l'étudiant se répartit différemment selon les phases de formation :

- Information avec un face à face pédagogique pour 90%

- En sensibilisation, pour faciliter le développement de l'attitude et du comportement, 40 % repose sur le travail personnel de l'étudiant

- En spécialisation, où l'acquisition d'outils et de méthodes, ce sont 70 % de face à face pédagogique

- En accompagnement, l'investissement personnel des élèves devra être au moins 3 à 4 fois plus important.

Les différences d'approche par action sont aussi marquées avec la maturité des écoles, du fait d'un ciblage plus précis des actions en fonction des années du parcours.

Parmi les attitudes entrepreneuriales développées par les enseignements en entrepreneuriat, les objectifs sont centrés sur le dynamisme, l'esprit d'initiative, de développement de soi-même et l'autonomie, les capacités de créativité, d'innovation et de management de projet ;

l'entrepreneuriat est un moyen de développer des savoir-être particulièrement appréciés dans l'insertion des jeunes diplômés.

Ecoles d'ingénieurs et écoles de management, divergent sur les profils de formation :

- dans les écoles d'ingénieur, on veille à ce que l'entrepreneur ingénieur soit structuré dans sa démarche de planification et de projet, où il a pris soin de s'assurer du bien-fondé des éléments qui le composent

- Dans les écoles de management, on s'emploie à ce que l'entrepreneur économiste soit vigilant à la préservation des équilibres entre nécessités et ressources, toujours en quête de développement et de croissance.

Toutefois, la capacité créative et d'innovation et la notion de projet sont partagées par l'ensemble des écoles.

Le rapprochement de ces profils dans le cadre même des enseignements en entrepreneuriat constitue un gisement de qualité que les aînés disent exploiter déjà de longue date.

En aval des enseignements théoriques, c'est l'accompagnement de projets portés par les étudiants eux-mêmes que se situent les apports les plus significatifs en termes d'entrepreneuriat ; mais les écoles n'ont pas vocation à perdurer dans ce rôle au-delà de la délivrance des diplômes d'où **une coréalisation nécessaire avec des réseaux professionnels de l'accompagnement et du soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat** ; les écoles de management y sont particulièrement actives.

L'absence d'indicateurs pour mesurer les actions en direction de l'entrepreneuriat est le fait des 2/3 des écoles; pour celles qui ont été en mesure de répondre, **le taux estimé de 1,43 % des effectifs diplômés ayant réellement entrepris (création ou reprise)** est totalement conforme aux résultats de l'enquête 2011 sur l'insertion des jeunes diplômés réalisée par la commission Aval.

Il faut aussi admettre que ce type de projet intervient le plus souvent dans l'esprit des jeunes diplômés après un minimum de 3 à 5 ans d'expérience professionnelle

Mais la notion d'entrepreneuriat ne se limite pas aux seules créations et reprises d'entreprises ; **d'autres formes comme l'entrepreneuriat social et associatif, l'entrepreneuriat en association avec un entrepreneur (équipe entrepreneuriale), l'intrapreneuriat (lancement et développement d'activités nouvelles au sein d'une organisation existante) ou la prise de responsabilité (avec participation au capital) dans des PME/PMI et TPE sont tout aussi importantes.** Seules quelques aînés détiennent les indicateurs correspondants (73 % des réalisations entrepreneuriales y revêtent des formes autres que « création » ou « reprise » d'entreprise).

Selon l'analyse des déclarations des élèves sortants à propos de leurs orientations immédiates, **41 % des élèves ayant bénéficié d'un accompagnement de projet entrepreneurial durant leur parcours** (30 % en école d'ingénieurs et 46 % en école de management) **souhaitent poursuivre leur projet entrepreneurial** (au final, ils ne sont que 3 % des élèves ayant bénéficié d'actions de spécialisation) ; 54 % des intentions se sont transformées en incubation de projet et 47 % en créations ou reprises d'entreprises.

L'emploi, le marché du travail

Le marché du travail en 2011 : 11,6% de non salariés et 76% de CDI parmi les salariés

INSEE Première N° 1415, septembre 2012

en 2011, 28,4 millions de personnes de 15 ans ou plus vivant en France métropolitaine sont actives, **25,8 millions ayant un emploi** (47,5% de femmes) alors que 2,6 millions sont au chômage (au sens du BIT, avec 50% de femmes) ; 21,9 millions de personnes sont par ailleurs inactives, dont 13,2

millions de plus de 60 ans. **Depuis 2005, la population active a augmenté d'un peu plus d'un million de personnes.**

Parmi les personnes qui occupent un emploi en 2011, **11,6 % sont des non salariés** (ne comprenant pas les dirigeants salariés, mais comprenant l'agriculture) ; cette part était de 10,9 % en 2005. Ces derniers sont plus âgés que les salariés (46 ans en moyenne contre 40 ans) ; les femmes y sont minoritaires (31,7 %).

Parmi les personnes ayant un emploi salarié, une sur deux est ouvrière ou employée, et près de deux sur cinq sont profession intermédiaire ou cadre. Par rapport à 2005, le groupe socioprofessionnel des cadres s'est agrandi (+ 1,7 point à 15,7 %), alors que celui des ouvriers se réduisait (- 1,3 point à 13,8 % pour les ouvriers qualifiés et - 1,1 point à 7,3 % pour les ouvriers non qualifiés).

	Effectif total (en milliers)	Répartition (en %)			% de femmes
		Ensemble	Femmes	Hommes	
Non salariés	3 003	11,6	7,8	15,1	31,7
Salariés	22 775	88,4	92,2	84,9	49,6
Dont cadres	4 055	15,7	13,2	18,1	30,7
Dont prof intermédiaires	5 972	23,2	24,7	21,8	50,7
Dont employés qualifiés	3 837	14,9	23,4	7,2	74,5
Dont employés non qualifiés	3 469	13,5	22,3	5,5	78,6
Dont ouvriers qualifiés	3 567	13,8	3,4	23,2	11,8
Dont ouvriers non qualifiés	1 873	7,3	5,3	9,1	34,4
Ensemble	25 7781	100	100	100	47,5

Parmi les salariés, **76,5% sont en CDI** (19, 692 millions), 8,4% en CDD (2,169 millions), 2,1% en intérim (0,543 million) et 1,4% apprentis.

Les 15-24 ans sont pour 47,5% en CDI, pour 27% en CDD, pour 15,7% en apprentissage et pour 7,1% en intérim.

Les 25,8 millions d'emplois se répartissent sont ainsi localisés par secteur :

	Santé, éducation Action sociale	Industrie	Commerce	Services aux Entreprises	Construction	Services aux particuliers	Transport	Finances, assurance, immobilier	HCR	Agric
Nbre en milliers	7637	3 593	3 198	3 541	1 796	1 723	1 296	1 176	976	750
% de femmes	66,9	28,8	45,7	44,4*	10,5	69,4	26,4	56,9	49,4	30,9

*mais seulement 33,1% pour l'information, communication qui est compris

Plus d'une personne en emploi sur six travaille à temps partiel ; les femmes sont quatre fois plus souvent dans cette situation (30,1 %) que les hommes (6,9 %). Les personnes à temps partiel travaillent en moyenne 23 heures dans une semaine normale; près de trois sur dix (28,0 %) souhaiteraient travailler plus, dont les deux tiers dans le cadre de leur emploi actuel.

Les éléments constitutifs des salaires du secteur privé des entreprises de 10 salariés et plus : le salaire de base représente 85% du salaire, les primes près de 9% et les heures supplémentaires près de 5%.

Dares Analyses N°063 de septembre 2012 « La structure des rémunérations en 2010 : les primes représentent en moyenne 12,9 % de la rémunération dans les entreprises de 10 salariés ou plus du secteur privé »

Les données sont issues de l'enquête sur le coût de la main-d'œuvre et la structure des salaires en 2010 (Source, Ecmoss).

En 2010, 83 % des salariés ont perçu une partie de leur rémunération sous forme de primes et de compléments de salaire. La proportion de salariés ayant bénéficié d'une prime ou d'un complément de salaire est plus forte parmi les cadres (87 %) et les professions intermédiaires (86 %) que parmi les employés (78 %) et les ouvriers (82 %) ; ces derniers touchent plus fréquemment des primes d'ancienneté (47 %) et des primes liées aux contraintes de leur poste (34 %) ; un cadre sur 2 perçoit des primes de performance, individuelle ou collective, lesquelles représentent plus de la moitié de l'ensemble de leurs primes en 2010.

Selon la taille de l'entreprise : **les plus petites entreprises font davantage appel aux heures supplémentaires, à la performance collective, au 13^{ème} mois et autres gratifications, mais sans connaître de grands écarts avec les autres tailles d'entreprise :**

	Salaire de base	Hres sup	Primes	Total	Dont ancienneté	Contraintes de poste	Performance individuelle	Performance collective	Autre*	Total
10-19 sal	86,6	4,8	8,6	100	17,4	4,3	32,0	5,7	40,5	100
20-49 sal	86,1	3,5	10,4	100	17,1	5,4	34,7	6,3	36,5	100
50-99 sal	86,1	2,2	11,7	100	19,5	8,9	29,4	5,4	36,8	100
100-249	85,3	2,0	12,8	100	17,6	10,1	30,0	5,4	36,9	100
250-499	84,6	1,2	14,2	100	19,6	12,0	29,0	3,1	36,2	100
500 et plus	84,6	0,8	14,5	100	13,6	16,5	28,5	3,6	37,7	100
Ensemble	85,2	1,8	12,9	100	15,8	12,7	29,7	4,4	37,4	100

*13^{ème} mois, primes de fin d'année, avantages sociaux...

Les heures supplémentaires concernent plus de la moitié des salariés des entreprises de moins de 50 salariés, contre 35% pour les plus grandes, alors que ces dernières privilégient les primes (entre 82 et 91% des salariés en bénéficient contre 67 à 72% pour les plus petites). Ce mode de rémunération concerne principalement les ouvriers (61 % en ont bénéficié).

Certains secteurs d'activité sont plus portés vers certains types de primes :

- La santé/éducation en ce qui concerne l'ancienneté (39,5% des primes contre une moyenne de 16%)
- Les transports (40%) et la santé/éducation (27%) en ce qui concerne les primes de contraintes de poste (moyenne de 13%)
- L'éducation (57,5%), les activités financières et d'assurance (54%), l'information/communication (45%), le commerce (42%), les services aux entreprises (39%), l'immobilier (36%) sont plus portés vers la performance individuelle (moyenne de 30%)
- Les activités récréatives, artistiques et sportives sont plus portées que les autres vers la performance collective (11,5% contre 4,4 en moyenne)
- Les autres types de prime le sont en direction des HCR (60%), des activités immobilières (49%) au regard d'une moyenne de 37%

	Salaire de base	Hres sup	Primes	Total	Dont ancienneté	Contraintes de poste	Performance individuelle	Performance collective	Autre*	Total
CSP										
Cadre	85,3	0,5	14,2	100	6,3	5,4	48,8	4,1	35,4	100
Prof intermédiaire	84,9	1,7	13,5	100	21,6	13,1	23,1	4,1	38,1	100
Employé	87,5	2,0	10,5	100	18,6	13,2	17,0	6,0	45,3	100
Ouvrier	83,6	4,0	12,4	100	24,5	25,2	11,7	4,0	34,7	100
Sexe										
Hommes	84,1	2,2	13,7	100	14,1	14,8	31,8	4,2	35,1	100
Femmes	87,3	1,2	11,5	100	19,7	8,0	24,9	4,7	42,7	100

Age										
Moins de 30 ans	De 87,2 à 88,7	2,6 à 3,5	7,8 à 10,2	100	4,1 à 6,3	15,1 à 16,6	25 à 30	6,1 à 6,6	42,5 à 47,7	100
30-50 ans	De 84,4 à 85,6	1,8 à 1,9	12,5 à 13,8	100	9,7 à 18,1	12,3 à 14,3	28,4 à 34,7	3,8 à 4,8	35,1 à 37,2	100
Plus de 50 ans	De 85,3 à 84,6	1,3 à 1,6	13,5 à 13,9	100	20,9 à 21,5	7,9 à 14,1	24,7 à 25	3,3 à 4,7	34,7 à 43,1	100
Type de contrat										
CDI	85,0	1,9	13,1	100	16,0	14,4	29,8	4,3	37,2	100
CDD	90,5	1,7	7,8	100	5,1	12,8	21,7	9,4	49,4	100
Temps complet	84,8	2,0	13,3	100	15,3	12,8	30,6	4,4	36,9	100
Temps partiel	88,9	1,0	10,1	100	22,0	11,5	19,4	3,5	43,5	100
Ensemble	85,2	1,8	12,9	100	15,8	12,7	29,7	3,9	36,5	100

Parmi les salariés qui reçoivent un complément de rémunération sous forme de prime, 37 % ne perçoivent qu'un seul type de prime (le plus souvent une prime de type 13e mois, avantages en nature, primes de fin d'année, de vacances, exceptionnelles...) ; 38 % en perçoivent deux.

La proportion de salariés concernés par chaque type de rémunération varie selon le statut de la personne :

- **Heures supplémentaires** : en moyenne **41% des salariés** en sont bénéficiaires ; ceux qui en bénéficient le plus sont les ouvriers (61%), les moins de 25 ans (57), voire les 25 à 30 ans(47) ; en bénéficient peu les cadres (11), les 50 ans et plus (31), les temps partiels (32), les femmes (34), les CDD (35)
- **L'ancienneté** : en moyenne 34% de bénéficiaires ; sont plus souvent concernés les ouvriers (47), les 50 ans et plus (41), alors que les cadres (15), les jeunes, les CDD et les temps partiels sont peu bénéficiaires.
- **les primes pour contraintes de poste** : 23% en moyenne ; sont le plus souvent bénéficiaires les ouvriers (34), alors que sont peu concernés les cadres (13), les temps partiels (15) et les CDD (15).
- **La performance individuelle** : 33% en moyenne ; sont très concernés les cadres (51), alors que sont les moins concernés les CDD (10), les temps partiels (21) et les employés (25).
- **La performance collective** avec une moyenne de 12% : peu de décalage selon le statut hors les CDD (8) et les temps partiels (6)
- **Les autres modes de rémunération** (13ème mois, primes de fin d'année, avantages en nature, primes de vacances, prime exceptionnelle) avec un moyenne de 55% de bénéficiaires ; ce sont davantage les cadres (61) et nettement moins les CDD (33), les temps partiels (42), les moins de 25 ans (44).

Un peu moins de la moitié des salariés des entreprises de 10 salariés et plus du secteur privé auraient touché une prime d'épargne salariale en 2010 : elle est plus fréquente pour les cadres (62 %) et les professions intermédiaires (55 %), et moins pour les employés (42 %) et les ouvriers (43 %) ; en fait, la proportion de salariés bénéficiaires croît avec l'échelle des rémunérations.

Elle est également plus élevée chez les hommes que chez les femmes.

Le surcroît de rémunération dû à la participation, l'intéressement et l'abondement à des plans d'épargne s'élève en moyenne à 6,9 % de la masse salariale des salariés qui en sont bénéficiaires (notamment pour les femmes, les employés et les professions intermédiaires et moins pour les cadres et les ouvriers.)

En 2011, 3,6 millions de salariés, soit près d'1 salarié sur 6, occupaient un emploi à bas salaire (1 055 euros nets à comparer au SMIC ,1 074 euros).

Dares Analyse N° 68 octobre 2012 « *Les bas salaires en France entre 1995 et 2011. Les données proviennent des enquêtes Emploi de 1995 à 2011 réalisées par l'Insee* »

29,5 % des salariés à bas salaire sont en **CDD, en intérim, en stage ou en contrats aidés** et 16,4 % travaillent chez un particulier. Ces emplois à durée limitée sont surreprésentés parmi les bas salaires. La situation est la suivante selon le type de contrat ou/et d'employeur, par ordre décroissant de bas salaire :

En %	Stagiaire, contrat aidé	Particulier	CDD Secteur privé	CDD public	Intérim	CDI Secteur privé	Collectivité territoriale	Hôpitaux	Etat	Total
Structure de la population	1,4	4,2	5,3	2,9	2,4	63,4	6,4	3,4	10,5	100
Répartition des bas salaires	6,3	16,4	12,9	6,6	3,6	46,2	4,4	1,1	2,4	100
Proportion de bas salaires	74,7	63,2	39,2	36,5	24,2	11,7	11,1	5,1	3,6	16,1
Proportion de bas salaires en 1995	96,3	89,1	45,3	46,3	32,7	15,0	12,0		5,2	18,9
Proportion de bas salaires en 2007	68,2	62,9	37,6	36,5	20,4	10,8	9,3		3,2	14,9

Noter que **l'importance des bas salaires a diminué entre 1995 et 2011**, quelque soit la caractéristique observée. **Toutefois à partir de 2008, la forte dégradation du marché du travail a contribué à l'augmentation de la proportion de salariés à bas salaires** ; les pertes d'emploi ont touché particulièrement les ouvriers non qualifiés dans les secteurs les plus sensibles à la conjoncture économique (industrie, construction, intérim...) ; de nombreuses entreprises ont réduit les heures supplémentaires, ont eu recours au chômage partiel (passant en 2008 de 82 000 à 196 000 en 2010, et ont diminué les primes liées aux performances de l'entreprise.

Plus de la moitié des salariés des services directs aux particuliers, et un tiers des employés de commerce perçoivent un bas salaire ; **plus de 90 % des salariés à bas salaire travaillent dans le secteur tertiaire, dont près de 12 % dans le commerce.**

En %	Agriculture	Services	Commerce	Construction	Industrie	Total
Structure de la population	1,1	66,4	11,8	5,9	14,8	100
Répartition des bas salaires	1,8	79,3	12,5	2,1	4,3	100
Proportion de bas salaires	27,2	19,1	16,9	5,8	4,6	16,1

Les salariés qui occupent des emplois à bas salaire sont **plus souvent qu'en moyenne des femmes** (75 % contre 50 % pour l'ensemble des salariés) et des jeunes (28 % de moins de 30 ans contre 19 % en moyenne).

En %	Hommes	Femmes	Moins de 30 ans	De 30 à 60 ans	Plus de 60 ans	Français	UE	Maghreb Afrique	Total
Structure de la population	50,2	49,8	18,9	77,4	3,7	94,5	2,9	2,0	100
Répartition des bas salaires	25,0	75,0	28,0	64,3	7,7	91,2	3,8	3,8	100
Proportion de bas salaires	8,0	24,2	23,8	De 12 à 15,2	33,6	15,5	21,2	30,6	16,1
Proportion de bas salaires en 2011	8,9	30,7	29,8	De 14,6 à 16,4	32,3	18,3	25,8	31,6	18,9

Les moins diplômés sont aussi ceux qui ont le plus de bas salaires :

En %	Aucun diplôme, CEP	BEPC	CAP, BEP	Bac BP	Bac+2	Au-delà	Total
Structure de la population	15,1	7,0	24,2	19,7	15,0	19,0	100
Répartition des bas salaires	27,3	9,3	24,9	21,3	7,8	9,6	100
Proportion de bas salaires	29,0	21,2	16,5	17,4	8,3	8,1	16,1
Proportion de bas salaires en 1995	30,7	20,2	17,5	15,6	8,4	6,4	18,9

Et les moins qualifiés professionnellement ont aussi les plus bas salaires :

En %	En service direct Aux particuliers	Employés de commerce	Ouvriers non qualifiés	Employés	Ouvriers Qualifiés	Cadres Professions intermédiaires	Total
Structure de la population	8,2	4,7	7,6	19,3	15,6	44,5	100
Répartition des bas salaires	29,5	9,7	13,8	20,2	8,1	18,1	100
Proportion de bas salaires	57,6	33,1	29,1	17,2	8,4	6,6	16,1
Proportion de bas salaires en 1995	71,3	49,6	38,0	20,6	10,2	5,7	18,9

Rapports et propositions

Pour un new deal entrepreneurial, Créer des entreprises de croissance

Rapport de mission à l'intention de Mme Fleur Pellerin, Ministre Déléguée chargée des PME, de l'Innovation et de l'Economie Numérique de Philippe Hayat octobre 2012

L'objectif quantitatif global de la création d'entreprise est largement atteint, notamment grâce au récent statut de l'auto-entrepreneur. **Mais aujourd'hui, la plupart des entreprises sont créées par nécessité (« j'entreprends pour créer ou retrouver mon emploi ») et non par opportunité (« j'entreprends pour conquérir un marché à partir d'une offre innovante »).** La très grande majorité d'entre elles ne naissent donc pas pour grandir, et celles qui grandissent le font moins vite qu'ailleurs ; sur leurs sept premières années d'existence, l'effectif des entreprises françaises croît de 7%, contre 226% aux USA, 32% en Italie, 22% en Allemagne.

« Notre ambition entrepreneuriale doit à présent se mesurer à notre capacité à faire grandir nos jeunes pousses et créer des emplois. **Six leviers d'actions permettront d'atteindre ces objectifs :**

- Populariser l'entrepreneuriat auprès du grand public.
- Enseigner l'entrepreneuriat aux jeunes pendant leur cursus scolaire.
- Favoriser la création d'entreprises technologiques.
- Accompagner les entreprises de croissance dès leur création.
- Motiver les talents qui prennent le risque d'entreprendre.
- Faciliter l'accès des PME à de nouveaux marchés. »

Pour actionner chacun de ces leviers, le rapport présente **13 propositions**

L'emploi des jeunes

Les avis du Conseil Economique, Social et Environnemental, septembre 2012

« Recommandation n° 15 : favoriser l'insertion professionnelle des jeunes par l'entrepreneuriat : Le CESE considère que la démarche de création et reprise d'entreprise peut constituer un atout pour l'accès des jeunes à l'emploi...En ce qui concerne les jeunes plus diplômés et qualifiés, le conseil estime que toutes les initiatives d'information et de sensibilisation prises par les acteurs économiques et sociaux pour promouvoir l'entrepreneuriat doivent être encouragées et soutenues »

Analyse et propositions de l'APCE à propos de l'évolution du régime de l'auto-entrepreneur juillet 2012

Proposition de mesures en faveur de la création d'entreprise par les jeunes

APCE juillet 2012

13 propositions des CCI de France pour les jeunes, 16ème université des CCI octobre 2012

Propos iconoclastes

Quelles sont les clés de la réussite de l'Allemagne ? PME familiales, orientées sur le long terme, formation et financement proches des besoins du terrain, innovation et efforts importants de R&D

La fabrique de l'industrie, laboratoire d'idées« L'Allemagne, un modèle, mais pour qui ? Synthèse critique d'études récentes»

Qu'est-ce que ce *Mittelstand* ?

Des sociétés pour la plupart familiales avec un mode de gouvernance orienté sur le long terme, et donc non cotée en bourse. Selon la note de la Fondation Friedrich Ebert, l'Allemagne compte 4 400 « grandes » PME avec un chiffre d'affaires allant de 50 millions à 3 milliards d'euros ; elles exportent 40 % de leur fabrication.

La force de l'Allemagne se fonde sur la capacité de ses entreprises à répondre, par **des produits très spécialisés et innovants, à une demande mondiale de machines-outils et de biens d'équipement professionnels.**

Rappelons que ce tissu d'entreprises familiales, de taille moyenne, était considéré comme un handicap pour l'Allemagne dans les années 1990.

Autre facteur de succès, la formation en alternance, fondée sur une conception non élitiste de l'éducation ; elle est caractérisée comme « l'épine dorsale des PME ». Les entreprises forment 80 % des apprentis, en réponse à leurs besoins en ouvriers hautement qualifiés. Ce système de formation participe aussi à la production « d'entrepreneurs davantage prêts à prendre des risques » que les « excellents chercheurs et hauts fonctionnaires » sortis des écoles françaises.

De même, l'offre de formation continue est réputée plus proche des entreprises et de leurs besoins.

Un mode de financement propre aux PME qui se caractérise par une grande proximité entre l'entreprise et « sa » banque locale, pour investir des sommes importantes dans leur avancée technologique ; 8,3 % des exportations mondiales sont imputables à l'Allemagne, mais 14 % en ce qui concerne les biens pour lesquels une part élevée du chiffre d'affaires est liée aux dépenses de R&D ; **l'Allemagne a beaucoup investi dans l'innovation**, « jusqu'à y consacrer aujourd'hui 2,8 % du PIB contre 2,2 % pour la France » ; idem dans les dépôt de brevets mondiaux (11,6 % contre 4 % en France). « La zone germanophone disposerait de 1 500 leaders mondiaux cachés, sur une population totale estimée à près de 2 000 dans le monde, dont près d'un millier parmi les petites PME. (...) Ces entreprises investissent près de 5 % de leur chiffre d'affaires dans la R&D là où les grands groupes mondiaux les plus en pointe n'investissent que 3,6 % ».

Il n'en reste pas moins que l'Allemagne elle-même ne sait pas dupliquer ce modèle à l'intérieur de ses propres frontières.